

www.e-rara.ch

L' Afrique

Lanier, Lucien

Paris, 1885

ETH-Bibliothek Zürich

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-143666>

Chapitre premier. Maroc (El-Maghreb-El-Aksa).

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

CHAPITRE PREMIER

MAROC (EL-MAGHREB-EL-AKSA¹)

1° RÉSUMÉ GÉOGRAPHIQUE

I. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Limites. — Situé à l'angle nord-ouest de l'Afrique, le Maroc (*Gétulie et Mauritanie Tingitane* au temps des Romains), a pour limites au nord : la Méditerranée depuis l'embouchure de l'Adjeroud jusqu'au cap Spartel (390 kilom.); à l'ouest, l'Océan Atlantique, jusqu'à l'embouchure du Drâa (850 kilom.); — au sud, une ligne indéfinie le sépare du Sahara; — à l'est, du côté de la province française d'Oran, la limite laisse au Maroc les dix ou douze Ksour (villages) de l'oasis de Figuig, coupe le Chott-el-Gharbi, et les affluents supérieurs de la Moulouïa, et finit à l'ouest de Nemours, à l'embouchure du Kis, dans la baie d'Adjeroud².

Situation astronomique. — Entre 28° et 36° de lat. N.; et 4° et 14° de long. O.

Climat. — Salubre et tempéré, ciel très pur; les hautes montagnes, les vents de mer, l'exposition rendent le climat tempéré et uniforme. Chaleur très forte l'été, froid vif l'hiver sur les montagnes souvent couvertes de neiges; pluies abondantes l'hiver. La peste qui décime les populations provient non du climat, mais de l'extrême misère et de la saleté des habitants. Température moyenne de l'année à Tanger + 18°; à Maroc + 18°; à Mogador, + 20°.

Littoral; îles. — Les côtes ont un développement d'environ 400 kilomètres sur la Méditerranée, et 900 kilomètres sur l'Atlantique; le littoral de la Méditerranée est escarpé, étroit, resserré entre la mer et les montagnes habitées par les dangereuses tribus des Riffains Berbères (cap *Tres-Forcas*, îles *Zaffarines* ou *Chafarinas*³), — le littoral de l'Océan est très accidenté (caps *Spartel*, *Blanc*, *Agadir*, *Noun*); le phare du cap Spartel, construit

1. Ces mots ont le sens de : « Extrémité de l'Occident. »

2. Pour l'analyse détaillée de cette frontière mal déterminée par le traité de 1855, on peut consulter les *Etudes algériennes* de M. Ardouin du Mazet, ch. XV.

3. « Les îles *Djafarin* sont appelées par corruption *Zaffarin*. Les Espagnols » écrivent *Chafarin* et prononcent *Tchafarin*. Le barbarisme *Zaffarin* rappelle ce » député de l'opposition, sous Louis-Philippe, qui, trompé par l'oreille, crut qu'il » s'agissait d'îles à farines, ainsi appelées, pensait-il, de ce qu'elles produisaient » beaucoup de froment. Partant de là, il blâmait le gouvernement de s'être laissé » devancer par les Espagnols dans la prise de possession d'une contrée aussi fer- » tile. » (L.-A. Berbrugger, *Excursions à Tanger*, p. 12.)

par l'empereur Mohammed, et entretenu par les nations commerçantes de l'Europe, éclaire le détroit de Gibraltar.

Relief du sol. — Du nord-est au sud-ouest, la chaîne de l'Atlas traverse le Maroc dans toute sa longueur, et y forme un large plateau de 70 à 80 kilomètres appuyé au nord sur la chaîne de l'*Idrar N'Deren*, couvrant de ramifications la partie septentrionale du pays (*mont Miltzin*, 3475 mètres, sommet culminant); au sud, sur la chaîne moins élevée du djebel *Saghrern*. Au nord s'avance le djebel *Zerhoum*; parallèle à la rive court le *Riff*, massif montagneux long de 350 kilomètres, large de 50 à 80, haut en moyenne de 1000 mètres; le djebel *Anna* a 2200 mètres. De là les deux régions du Maroc: au nord, le *Tell*, depuis Ouchda jusqu'à Mogador, montueux, bien arrosé, riche et fertile; au sud, le *Sahara* marocain, région plate, aride et déserte, sauf dans les oasis.

Cours d'eau. — *Trois versants*: 1° **Méditerranée**: la *Moulouïa* (400 kilom.) souvent desséchée l'été; — l'*Istly*, affluent de la Tafna, arrose le nord-ouest du Maroc, et l'*Oued Kis* sépare le Maroc de l'Algérie. — 2° **Océan Atlantique**: l'*Oued el Kous*; — le *Sebou* (240 kilom.); — le *Bou Regrag*; — l'*Omm er Rbia* (mère des herbes), profond et rapide; — le *Tensift* (320 kilom.); l'*Oued Sous*; — l'*Oued Noun*; — l'*Oued Drâa* ou *Chibika*, plus long que le Rhin, mais souvent desséché pendant les sécheresses. — 3° **Versant saharien**: le *Gir*, le *Ziz*, le *Susfana* sont des rivières temporaires qui se perdent dans le désert.

II. — GÉOGRAPHIE POLITIQUE

Notions historiques. — Le Maroc actuel correspond à une partie de l'ancienne Mauritanie Césarienne, à la Mauritanie Tingitane, et à une partie de la Gétulie. Les Carthaginois l'occupèrent; il passa ensuite aux Romains, puis aux Vandales, à qui les généraux de l'empereur d'Orient Justinien l'enlevèrent au sixième siècle. Cent ans plus tard (647), le khalife Othman, troisième successeur de Mahomet, dirigea contre le Maghreb une première expédition qui échoua. Une seconde, entreprise vingt ans après, donna aux Khalifes la province d'Afrique. Un des gouverneurs, Mouça-ebn-Nocair, s'empara de Tanger et soumit les Berbères. Son lieutenant, Tarik, franchit le détroit qui porta désormais son nom, Gibraltar (*Djebel-al-Tarik*), fonda Tarifa, et commença la conquête de l'Espagne; Mouça mourut disgracié en 718.

L'histoire du Maroc ne se dégage de l'obscurité qu'à la fin du huitième siècle. En 788, un chef arabe, Edris, proclamé Khalife, fonda la dynastie des Edrissites, et son fils, Edris-ben-Edris, organisa le royaume de Fez. En 883, sous le règne de son cinquième successeur, Yaya III, un aventurier, nommé Abdallah, se faisant passer pour descendant de Fatime, fille du prophète, usurpa le trône. La lutte commença entre les Edrissites et les Fatimites, et dura près de trois siècles.

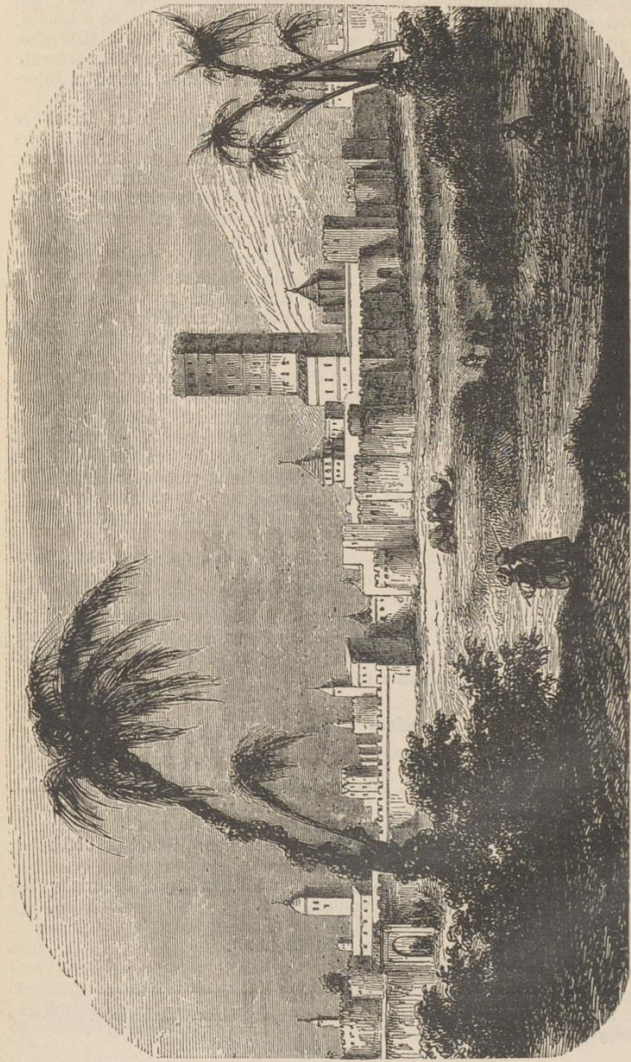
Vers 1150, un chef de tribu arabe, Marboath, s'empara du pouvoir. Il fut le premier roi de la dynastie des *Almoravides*, qui disparut à son tour devant celle des *Almohades* (1140). Les Almohades régnèrent plus de deux siècles, et furent détrônés par les *Beni-Mérinides* (1269). L'histoire de cette dynastie, qui dura 330 ans, est restée obscure, sauf dans ses derniers jours marqués par la chute de Grenade et l'expulsion des musulmans d'Espagne. Relégués en Afrique, les Mérinides perdirent Ceuta conquise par les Portugais (1415). Le pouvoir passa aux Sarsides, et plus tard,

au commencement du seizième siècle, aux chérifs de Taflet. En 1579, le roi de Portugal, dom Sébastien, fut moins heureux que son prédécesseur dans son expédition contre le Maroc : il périt avec toute son armée à la bataille d'Alcazar-Kébir ou des *Trois Rois*.

Au dix-septième siècle, l'empire des chérifs, affaibli par les discordes et les compétitions dynastiques, fut détruit par Mouley-Ali qui fonda la dynastie des *Alides* ou *Hosieni* : c'est elle qui règne de nos jours. Quatorze princes de cette famille se sont succédé au Maroc : *Mouley-Ismaïl* (1672-1727), le plus puissant de tous, qui reprit Tanger et Larache aux Anglais, envoya un ambassadeur en France pour demander la main de la princesse de Conti, M^{lle} de Blois, fille naturelle de Louis XIV et de M^{lle} de la Vallière. — *Mouley-Soliman* (1796-1822) abolit la piraterie et envoya une ambassade à Napoléon I^{er} ; — *Mouley-Abd-er-Rhaman* s'allia avec Abd-el-Kader et lui fournit une armée, qui fut battue sur l'Isly par Bugeaud, tandis que le prince de Joinville bombardait Mogador et Tanger (août 1844). Le traité de Lalla Maghnia fixa la frontière de l'Algérie occidentale, mais il fut souvent violé. Le pillage d'un brick français devant Salé, en 1851, amena le bombardement de cette ville. — *Sidi-Mohammed*, fils et successeur de Abd-er-Rhaman (1859-1873), débarrassé des intrigues de ses frères et des révoltes des tribus, eut à lutter contre les revendications des puissances étrangères. L'Espagne lui déclara la guerre et prit Tétouan (1860). Deux traités (1860-61) ont garanti à l'Espagne un tribut de 100 millions et la cession du port de Santa-Cruz de Mar-Perquenna, en face des îles Canaries. Mais une sourde hostilité continue d'exister entre les deux États. Les Marocains, mécontents des privilèges commerciaux concédés aux Européens par le sultan, ont organisé une formidable révolte en 1867. Elle ne fut réprimée qu'après des luttes sanglantes. Une famine horrible la suivit, (1868) et décima la population. Le fils et successeur de Sidi Mohammed, *Mouley-Hassan*, proclamé le 25 septembre 1873, se montra plus favorable aux relations régulières avec l'Europe. Déjà les deux derniers sultans, par des traités signés en 1844 avec la France à Tanger, et en 1856 avec l'Angleterre, avaient accordé aux étrangers le privilège de trafiquer et de résider dans certains ports, d'y louer et construire des maisons, d'y occuper des bâtiments et magasins, en se réservant le droit de prohiber la sortie des marchandises, et de frapper celles qui entraient d'un tarif uniforme. Le nouveau souverain a consenti à admettre auprès de lui des ministres plénipotentiaires ; la France a été la première à jouir de cette faveur : l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, l'Autriche, l'Italie, le Portugal ont des résidents au Maroc, sans parler de leurs consuls.

Constitution : Gouvernement. — Le gouvernement est une monarchie absolue et héréditaire. Le sultan actuel, *Mouley-Hassan* proclamé le 25 septembre 1873, a succédé à son père Sidi Mohammed ; il est le quatorzième sultan de cette dynastie, et le trente-quatrième descendant en ligne directe d'Ali, oncle et gendre de Mahomet. Il est appelé *vicaire de Dieu sur la terre, iman*, chef suprême de la religion : « il est donc chef spirituel et » temporel ; il est tout, et plus absolu qu'aucun souverain de la terre. » A lui seul il est le gouvernement, il n'a au-dessus ou à côté de lui ni » loi écrite (en dehors du Coran), ni conseil d'empire, ni ministère. Nulle » discussion, nulle publicité, nul contrôle, nul rapport ou compte rendu. » encore moins aucune presse ne le gêne dans son autocratie. C'est le plus » parfait exemple du pouvoir fait homme¹. »

1. Bainier, *L'Afrique*, ch. IV, p. 455. — Beaumier *Le Maroc*.



Vue de la ville de Maroc.

Au-dessous du sultan est un *secrétaire des commandements* (Vizir), qui décide et décide en son nom; un *garde des sceaux*, un *trésorier*, un *échanson*, un *grand-maitre des cérémonies*, un *général*. Le sultan est assisté d'un conseil, composé des hauts fonctionnaires. Un agent à Tanger le représente auprès des plénipotentiaires étrangers (*Vizir-el-Ouassitha*), ministre intermédiaire.

Le Maroc est partagé en *provinces*, divisées en *tribus* : les tribus se subdivisent en *douars* dans les plaines, (réunion de tentes), ou en *tchours* (réunion de maisons) dans les montagnes. « Les tribus ont chacune leur » histoire, leurs traditions et leurs titres de noblesse ; généralement en- » nemis ou rivales, elles ne s'allient que rarement entre elles et ne se con- » fondent jamais. Toute province a ses marabouts, ses cheiks et ses » notables, dont la réunion forme un conseil qui, dans les parties indé- » pendantes, prend le nom de *Aïl-Arbain*, l'assemblée des Quarante, et » gouverne à sa guise, en affectant, néanmoins, de baser ses décisions sur » les lois du Coran. Dans les Etats du sultan, chaque province est com- » mandée, selon les circonstances, par un ou plusieurs *Kaïds*, nommés par » le sultan, qui, généralement aussi, administrent et gouvernent comme » ils l'entendent, à la condition d'entretenir chez eux la sûreté des routes, » de fournir, au besoin, le contingent d'hommes et de chevaux qui leur est » demandé ; de faire payer les impôts, et d'envoyer ou d'apporter eux- » mêmes au *Dar-el-Mahzen* (maison du gouvernement), à chaque grande » fête de l'année, le plus d'argent possible pour le trésor, pour l'émir et » pour les personnages qui l'entourent. Pour remplir ces conditions, les » *Kaïds* appliquent rigoureusement le système de la responsabilité et de la » solidarité des tribus ; ils sont assistés par des cheiks choisis par eux et » qui agissent directement sur les chefs des *douars*, dont les membres n'ont » plus qu'à obéir¹. »

Dans les villes, les fonctionnaires sont : le *Kaïd*, ou gouverneur, lieutenant du sultan ; — le *Kadi*, ministre du culte et de la justice ; — le *Mohtasseb*, chef de la police des marchés ; — le *Nahder*, conservateur des mosquées ; — les *Omena*, administrateurs des douanes et des biens de l'État. Le Maroc a trois capitales : Fez, la cité sainte, la plus peuplée, la principale place de commerce et d'industrie ; *Méquinez* ; et *Maroc*, qui a donné son nom à l'empire. — **Drapeau** : rouge.

Divisions administratives

	PROVINCES	VILLES PRINCIPALES
1° Au nord	Er-Rif.	Tanger (12 000 hab.), Tétuan (20 000 hab.), Badès, Nekour.
	El-Rharb.	Larache (5 000 hab.), Ouezzan.
	Beni-Hassen.	Méquinez (20 000 hab.), Rabat (25 000 hab.), Méhédia, Salé.
	Chaouia.	Casablanca (8 500 hab.), Mansouriah ; Me- diouha.
	Temsna.	Kasbat-Nuchaïla.
	Fez. Tadla.	Fez (100 000 hab.). Tadla.

1. A. Beaumier, consul de France à Mogador, le *Maroc*. (*Bulletin de la Société de géographie*, juillet 1867.)

Divisions administratives (suite)

2°	Au centre	{	Doukkala.	Mazagan (5 600 hab.), Azamour.
			Abda.	Safy (12 000 hab.), Cantin.
			Chiädma.	Mogador (20 000 hab.).
			Haha.	Arin.
			Ramna.	Maroc (40 000 hab.).
3°	Au sud	{	Sous.	Taroudant (20 000 hab.), Agader (350 hab.), Aguilou; Talent (chef-lieu de l'état de Sidi- Hescham); Ifren; Ileg; Tiznit.
			Drâa.	Tatta (10 000 hab.), Noun (1 000 hab.).
4°	A l'est	{	Tafilet (oasis).	Abouan-Er-Bissani (ancienne Sedjelmassa).
			Figuig (oasis).	La grande oasis de Figuig se compose de douze ksour reliés par un mur crénelé flanqué de tours élevées : El-Hammam Foukani, El-Hammam-Tahtani (420 fusils); El-Maïz (500); Oulad-Slimane (200); El- Oudarigh (550); El-Abid (150); Mharza (ksar ruiné); Zenaga (ksar principal, 800); Beni-Ounnif (40); Tarla (50); Oulad-Sidi- ben-Aïssa (12); Beni-Haroun (60). Total : 2 782 fusils.

Les oasis du Touat et d'Aïn-Salah se rattachent nominalement à l'empire du Maroc.

L'Espagne possède, sous le nom de *Presides* ou *Presidios*, quatre ports sur la Méditerranée : *Ceuta* chef-lieu, (6 500 hab.), *Peñon de Vélez*, *Alhucemas*, *Melilla*, et les petites îles *Zaffarines*.

III. — GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Productions.—**Minéraux** : abondants, mais peu exploités, sur la défense du gouvernement ; quelques filons fouillés çà et là à ciel ouvert par les indigènes ; *cuivre*, *fer*, *or* et *plomb*, dans les montagnes du Sous, *antimoine* et *plomb argentifère* ; *sel gemme* commun dans les provinces centrales ; *nitre* abondant près de *Taroudant* ; *fer* dans le Rif, près de *Milonia* ; *cuivre* de *Teds* ; *granit* et *quartz* entre Maroc et Safy ; *marbres blancs* et *améthystes* près de Fez. — **Végétaux** : Le sol très fertile est propre à toutes les cultures, mais le fellah marocain, abruti par le despotisme, travaille le moins possible : le système des irrigations est ingénieux et bien entretenu au moyen de puits à roue et de petits canaux ; les alentours de Maroc, Fez et Rabat sont couverts de jardins ; il n'est pas de ville importante dans l'empire, à l'exception du Mogador, assise dans les sables, qui ne soit environnée de *huertas*, séparées par des haies d'aloès ou de figuiers de Barbarie (A. Beaumier). Le sol bien arrosé peut produire jusqu'à trois récoltes par an : *Céréales*, *légumes variés*, *lin*, *chanvre*, *vigne*, *olivier*, *jujubier*, *caroubier*,

bananier, safran, tabac, mûrier, cotonnier, amandier, canne à sucre, indigo, palmier, chêne-liège et chêne vert, cèdre, pin, thuya, pistachier, gommier.
Animaux : L'art de l'élevage est peu développé, et néanmoins le bétail abonde : *Chevaux, mules, chameaux, moutons, chèvres* (12 millions); *poissons* abondants dans les cours d'eau et sur le littoral. — Les animaux sauvages sont la *panthère, l'hyène, le chacal, l'autruche, la gazelle, le renard, l'antilope, le sanglier, quelques léopards, peu de lions*; le *céraste* ou vipère à cornes, le *buska* ou serpent noir, les *scorpions* abondent. Les *sauterelles* sont un des fléaux du Maroc¹.

Industrie. — Elle ne porte guère que sur les *armes, tissus, broderies, cuirs, tapis, poterie, meubles, vêtements et bijouterie*, où les Marocains excellent. Les *haïks* et les *bonnets de laine rouge, dits fez, les maroquins rouges* servent principalement de Fez; à Mogador, il y a 400 tanneries et 6000 ouvriers, 1500 métiers pour la fabrication des tissus de laine et 3000 ouvriers.

Commerce (en 1881). — **Importation :** 21 458 000 francs (coton, sucre, lainages, thé, soie, bougies, fer, acier, argent monnayé). Part de la *Grande-Bretagne* : 13 996 000 francs; — de la *France* 6 922 000; — de l'*Espagne*, 335 000; — de l'*Allemagne* 144 000; — du *Portugal* 7 000. — **Exportation :** 22 414 000 francs (céréales peaux, amandes, laine, chaussures, bœufs, gomme, cire, plumes d'autruche, huile d'olives, etc.). Part de la *Grande-Bretagne*, 10 271 000 francs; — de la *France*, 9 448 000; — de l'*Espagne*, 2 037 000; — de l'*Allemagne*, 11 000; — du *Portugal*, 553 000. — Le commerce maritime de l'Algérie avec le Maroc se fait entre Oran et Tanger; le commerce des marchés frontières a lieu entre Adjeroud, Nedroma, le Khemis, Sebdu et Tlemcen; le commerce des caravanes est surtout aux mains des tribus des Hamyan et des Trafi, entre Sebdu et Tlemcen, et les oasis du Gourara et du Tafilelt. — **Voies de communications :** Pas de chemins de fer, seulement des routes de caravanes, qui nécessitent l'emploi de guides, et sont peu sûres; transports faits à dos de mulets, ou de chameaux; les rivières dépourvues de ponts sont franchies à gué ou en barques. « Le service des correspondances » est fait par des piétons *rekkas*, qui vont avec une vitesse de 40 à 50 kilom. » par jour, et dont le salaire est en moyenne, de 4 francs par 100 kilom. » de marche. Dans chaque ville, les courriers ont leur *amin* ou chef, ancien » *rekkas* lui-même, auquel ils payent une remise proportionnelle de 2 1/2 » pour 100 de leurs salaires. Ces *amins* sont tenus d'avoir toujours sous » la main un nombre d'express suffisant pour tous les besoins du service, » et ils sont personnellement responsables des lettres et des dépôts qui » leur sont remis, et qu'ils ne doivent confier qu'à des hommes solides au » moral comme au physique. C'est, on le voit, un rude métier que celui » de *rekkas*, et pourtant il est fort recherché et considéré comme un des » meilleurs parmi le peuple; c'est qu'un bon *coarrier*, courant en moyenne » vingt jours sur trente, gagne quarante francs par mois, et il est assu- » rément, dans ce pays-ci, bien peu de familles ouvrières qui jouissent » d'une pareille aisance. » A. BEAUMIER, *Le Maroc*. (*Bulletin de la Société de géographie*, juillet 1867, p. 39.) — **Ligne télégraphique :** De Fez à Tétouan et à Tanger. — **Ports ouverts au commerce européen :** Tétouan, Tanger, Lirache, Salé, Rabat, Mazagan, Saffy, Mogador. — Les autres sont encore interdits à la navigation marchande. — En 1881; navires entrés, 1298 (577 anglais de 163 996 tonnes, 282 français de 178 177 tonnes, 316 espagnols de 13 062 tonnes, 93 portugais de 5 453 tonnes; navires sortis, 1289).

1. Voir au chapitre du Sahara, les *Sauterelles*.

IV. — NOTIONS STATISTIQUES

Superficie (y compris le Touat) 812300 kilom. car. (région fertile, montagnes et plaines 197100 kilom. car., steppes 67700; Sahara 547500. — **Population** (d'après Rohlf's) 6140000 hab. — **Races** : 1° **Berbères** descendants des populations primitives, pasteurs, cultivateurs ou commerçants, mais tous turbulents, guerriers et pirates, peu soumis au sultan, obéissant à leurs marabouts; on les divise en *Amazirques* et *Riffains*, dans les montagnes du nord et du centre; en *Schelloks* ou *Schillouks* dans celles du midi; en *Touâreg*, habitants des oasis sahariennes : 2° **Arabes**, en général pasteurs et nomades, vivant sous la tente, et réunis en un *douar* ou *hameau*. 3° **Maures**, issus du mélange des Berbères et des populations immigrantes, habitants des villes et des plaines, commerçants, industriels, riches, occupant les hautes fonctions du gouvernement. « Les Maures, dit M. Bainier, sont efféminés, intrigants, rapaces, superstitieux, bigots, fanatiques, perfides, menteurs et adonnés au plaisir. Ils sont paresseux, quoique capables d'endurer de grandes fatigues pour de grands intérêts. Ils ont un proverbe qui les peint parfaitement :

Jamais assis quand on peut être couché;
Jamais debout quand on peut être assis;
Jamais marcher quand on peut être en repos;
Jamais courir quand on peut marcher.

4° **Juifs**, qui habitent les villes, y exercent les industries, sont les médiateurs et les agents des étrangers et du gouvernement, font tout le commerce maritime, et ont en main toute l'administration; ils sont méprisés, mais tolérés, parce qu'ils ont su se rendre nécessaires. — 5° **Nègres**, les uns libres, les autres esclaves; les premiers admissibles à tous les emplois, les autres traités de même que les autres serviteurs musulmans; il y a à Maroc un marché aux esclaves. — 6° **Européens** en petit nombre; Espagnols surtout, dans les villes de commerce.

Dialectes; le *berbère* et l'*arabe* sont les deux langues usuelles. — **Instruction publique**. Les écoles ou *Zaouïas* sont nombreuses, mais les enfants y passent le temps à réciter le Coran. A l'Université de Fez, on apprend quelques notions de droit et de poésie arabes, de théologie et de jurisprudence musulmanes. Ni sciences, ni arts : les grandes bibliothèques de Fez sont à peu près vides; à Maroc, la bibliothèque depuis longtemps fermée « ne contient plus, dit M. Beaumier, que des vers et de la poussière. » — **Justice** : dans les villes elle est rendue par le *cadi*; les corps d'état ont un *amin* chargé de veiller à la police de la corporation : les habitants d'un quartier sont solidairement responsables de l'ordre. Les rues sont sans noms, les maisons sans numéros, point d'éclairage, point de gardiens. Les peines infligées sont la prison, les coups de bâton, l'amende, et la peine du talion en matière criminelle. — **Cultes** : Le *mahométisme* est la religion dominante; les juifs suivent le Talmud; les étrangers sont pour la plupart catholiques. Les *mosquées*, *zaouïas*, et *koubbas* ou tombeaux des chérifs ou des santons jouissent du droit d'asile. — **Armée** : Il y a une armée permanente, formée par la cavalerie du *Bokhary* ou garde noire (30 000 hommes), et les tribus militaires de Fez (*Mekhazni*), vouées de tout temps au métier de soldat : elles accompagnent partout le sultan.

Il y a des garnisons à Fez, Maroc, Rabat, Ouchda. Les *Mek hazni* reçoivent de 5 à 6 francs par mois. Il n'y a plus de marine de guerre. — **Monnaies.** Or : *bouthsi* ou *boutaca* = 65 onces ou 10 francs ; *doublon* = 85 francs ; Argent : *drahem* de 10 muzonas = 0^{fr},26 ; — Billon : le *flon* ou *flou* = 0^{fr},01, toutes monnaies équivoques, informes, mal frappées. — **Poids et mesures :** *Quintal* ou *cantar* = 54 kilogr. — *Livre* = 500 grammes. Pour les longueurs : *aune* ou *codo* = 8 tomins ou 0^m,57 ; *cala* = 0^m,54. — Pour les capacités ; la *fanègue* = 56^{lit},39, est subdivisée en mesures plus petites. — **Revenus :** 1^o Les impôts prescrits par le Coran, l'*Achour* (dîme) la *Zekat* (aumône obligatoire) à raison de 2 p. 100 de la valeur des produits ; 2^o La *naïba*, ou taille personnelle, très variable et arbitraire, suivant le bon plaisir des Kaïds, pèse sur la population rurale ; l'*edya*, ou présents d'usage ; la *dheyra*, ou amendes ; la capitation, *djezia*, prélevée sur les juifs, les *douanes* et *péages*, telles sont les sources de la fortune du sultan et de ses agents ; il est impossible d'évaluer le budget de l'État marocain.

2^o EXTRAITS ET ANALYSES

Fez.

« Fez est formé de deux villes, la vieille et la nouvelle. Réunies au Mellah, elles constituent trois immenses enceintes que séparent de beaux jardins et de riches vergers. La cité sainte occupe une superficie considérable. Les rues sont étroites, sinueuses et généralement obscures. Les différents quartiers sont de vrais labyrinthes dont un Européen aurait de la peine à sortir. En dehors des bazars règne un profond silence. C'est à peine si l'oreille est frappée par la voix glapissante du muezzin qui appelle les fidèles à la prière du haut des minarets, ou bien encore par le bruit argentin de la clochette du marchand d'eau. La ville est divisée en de nombreux quartiers qui se ferment la nuit par une grande porte en bois et se gardent ainsi plus sûrement contre les malfaiteurs.

» Située à plus de 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, elle court de l'ouest à l'est et commence à l'extrémité d'un vaste plateau. L'oued Fez coule paisiblement jusqu'à ce point : arrivé là, il semble se diviser en deux bras dont l'un, pénétrant dans l'enceinte du palais, en ressort bientôt en cascade bondissante par l'angle d'un bastion écroulé et se

répand impétueusement hors des murs de la ville pour y rentrer après un court trajet. L'autre bras qui s'appelle, je crois, l'oued Kant'ra ou la rivière du pont, est canalisé pendant qu'il traverse l'agrandissement du palais; il se dirige ensuite vers la ville nouvelle qui lui ouvre passage sous une arche colossale.

» La rivière se subdivise plus loin en mille et mille ruisseaux qui vont arroser les jardins, alimenter les fontaines publiques, les bains, les bassins des mosquées, les tanneries, faire tourner les moulins, norias, etc. Les deux bras de l'oued Fez, grossis en route par de petits affluents qui tombent de toutes parts des collines voisines, viennent confondre en dessous de la ville leurs eaux noires et infectes, après une course vagabonde et rapide. Le torrent arrive enfin dans la plaine, et plus calme il court se jeter dans le Sebou.

» Pour avoir une idée plus exacte de Fez, il faut aller le contempler du haut d'une colline et faire le tour de son enceinte. Quand, de la citadelle qui le domine au nord, on plonge le regard au fond de la grande vallée dont il suit la pente, on est ravi par l'aspect de ce poétique panorama ainsi vu à vol d'oiseau. La ville, bâtie sur le versant de plusieurs coteaux et descendant avec son torrent, montre à l'œil ébloui l'entassement de ses maisons. L'amoncellement est si épais qu'on ne peut distinguer la trace d'une rue. De ce fouillis confus s'élèvent de nombreux minarets qui dressent dans l'espace leurs flèches surmontées d'une triple boule dorée. La toiture verte et reluisante de la mosquée de Moulaï-Edriss se détache de la blancheur des terrasses, et le Sebou promène ses eaux paisibles dans le lointain.

» Quand on fait le tour de la grande cité, on n'est pas moins surpris par la beauté du paysage. En descendant du fort du nord, on s'enfonce dans des sentiers tortueux taillés à la longue dans le tuf du terrain. Le figuier, la vigne et l'olivier poussent là pêle-mêle, et me rappellent avec plaisir les champs de ma Provence. De nombreuses grottes creusées par la main des hommes se montrent à chaque pas et servent de refuge à quelques Arabes qui dorment ou récitent leurs

prières. Un immense cimetière éparpille ses tombes sur le versant de la colline, et des crevasses des marabouts en ruine, on voit sortir de beaux lézards verts et s'envoler l'épervier qui y cache son nid. On arrive de là sur une route pavée et en pente qui suit le cours de l'oued Fez dont les eaux, perdues au milieu d'une végétation puissante, laissent entendre le bruissement de leur écume. D'énormes érables bordent le chemin et lèvent dans l'air leurs bras tourmentés par le fer de l'élagueur. Le bois est si rare dans le pays qu'on en vient à dépouiller ces arbres des pousses de chaque année. Leur tronc, enlacé par des vignes énormes comme par des serpents fabuleux, semble gémir sous cette étroite.

» Dans ce frais vallon que l'on côtoie s'étendent de jolis jardins d'où montent le parfum des fleurs et le chant du rossignol. Tout à fait dans le bas, un pont fortement arrondi en dos d'âne franchit le torrent qui gronde sous son arche profonde. Le djebel Aït-Yousef, dont les neiges alimentent le Sebou, montre au loin la blancheur de ses cimes. A partir de ce pont, le chemin du cimetière monte à l'ouest parallèlement à celui que nous venons de quitter. A travers les échappées du feuillage apparaissent les remparts dont la ligne onduleuse suit les mouvements du terrain. Ces murailles, qui ne méritent presque plus ce nom, sont construites avec un mélange de terre, de chaux et de galets et s'écroulent tous les jours sous l'action destructive du temps. Le fort du sud que nous laissons à notre gauche domine Fez de ce côté et fait face à celui du nord.

» Fez est considéré aujourd'hui comme la première ville sainte après la Mecque. Son admirable situation, l'abondance de ses eaux qui répandent la fertilité dans les campagnes, l'immense étendue de la plaine à l'extrémité orientale de laquelle elle est bâtie, sa grande couronne de montagnes feraient de cette étrange cité le séjour le plus enchanteur de l'univers, s'il n'y avait un revers à cette ravissante effigie. Le voyageur a beau porter ses pas dans les quartiers les plus reculés de cette capitale, il ne rencontre que rues sales, mal aérées, maisons irrégulières et sans architecture. Pas un

monument qui vient exciter son admiration. Les ruines commencent à s'étendre de toutes parts; beaucoup de minarets abandonnés n'entendent plus la voix du muezzin et ne sont fréquentés que par la cigogne solitaire. Les arabesques des mosquées se détachent des murs et nulle main pieuse ne songe à les rétablir. Les marabouts eux-mêmes, qui recouvrent les ossements vénérés de saints personnages, s'émiettent à la longue et leur nom finit par s'effacer de la mémoire des hommes. Les carrefours et les chemins qui séparent Fez-djedid de Fez-bali (le nouveau Fez du vieux), les environs du Mellah et du palais même du sultan sont encombrés par des cadavres d'animaux qui barrent la voie et dont les émanations putrides offensent l'odorat. Ce lieu d'immondices et de demi-ruines est animé par une foule sale et abjecte où le noir du Soudan à la figure abrutie se mêle aux Berbères sauvages et à l'Arabe fanatique. Les enfants, couverts d'une teigne repoussante, traînent leurs haillons dans la boue, et les femmes, grossièrement enveloppées de leur manteau de laine, ne laissent deviner ni la grâce, ni la beauté de leur sexe. »

Docteur DÉCUGIS¹,

Relation d'un voyage dans l'intérieur du Maroc,
en mars et avril 1877.

(*Bulletin de la Société de géographie de Paris*, août 1878.)

Mogador.

« Quand on entre dans Mogador, on serait tenté de croire sur parole les voyageurs à imagination exaltée qui ont parlé avec enthousiasme de ses places superbes, de ses palais majestueux. On traverse d'abord une vaste place qui s'ouvre sur le port, et qui pourrait soutenir la comparaison avec nos places publiques, n'était que le sol y est fort irrégulier, abso-

1. M. le docteur Décugis, médecin de la marine française, a été désigné avec MM. Desportes et François pour accompagner au Maroc l'ambassade de M. de Vernouillet, envoyée en 1876, auprès de l'empereur Muley-Haçan. On doit aussi à M. Décugis une intéressante relation de l'ambassade envoyée dans le royaume de Siam par le gouvernement de la République française. (V. *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 1880.)

lument nu, et jonché de pierres et de débris de toutes sortes. Puis l'on pénètre dans une grande enceinte que notre guide appelle la « cour de la maison de l'empereur. » Nous y rencontrons des vieillards juifs dont la longue barbe blanche, la démarche majestueuse, la robe trainante, nous font songer involontairement aux patriarches. D'étroits corridors resserrés entre de hautes murailles nues nous mènent dans l'enceinte de la douane, que domine l'imposant minaret carré de la grande mosquée. Puis nous enfilons une ruelle étouffée entre deux rangées de maisons blanches, et nous arrivons à l'auberge qui porte le nom espagnol de *Fonda real*. Elle est tenue par un juif qui exerce les fonctions de drogman à la légation d'Espagne. C'est l'unique auberge de Mogador, et c'est aussi la seule que l'on rencontre sur toute la côte du Maroc, depuis Agadir jusqu'à Tanger. Sur les autres points de la côte le voyageur est obligé de coucher à bord ou de demander l'hospitalité à quelque résident européen.

» Dès que nous eûmes pris possession de notre modeste gîte, nous nous mîmes à courir la ville. On est frappé tout d'abord de sa parfaite régularité, qui contraste singulièrement avec l'aspect des autres villes marocaines. Les rues, tirées au cordeau, se coupent à angle droit, exactement comme celles des cités américaines. Qui s'attendrait à voir sévir la contagion de la ligne droite dans le pays du pittoresque ! Et qui s'imaginerait qu'une ville arabe qu'on aime à se représenter comme un dédale de ruelles tortueuses, peut être bâtie en damier ! Je dirai bientôt le secret de ceci ; pour le moment, je me borne à protester contre les villes arabes en damier, où il ne manque que des Arabes en redingote.

» La ville est divisée en trois quartiers d'une physionomie très différente : la *Kasbah*, ou quartier européen, le *Mellah*, ou quartier juif, et la *Medina*, ou quartier arabe. La *Medina* occupe naturellement la plus grande étendue : la population y est exclusivement mauresque à l'exception de trois ou quatre familles européennes qui y vivent non exemptes d'inquiétude, car les Maures ne voient pas de bon œil que les

chrétiens osent s'établir au milieu d'eux. C'est dans ce quartier que se trouvent les boutiques et la plupart des industries : là est le bazar, grande place oblongue bordée d'arcades, et occupant à peu près le milieu de la ville.

» Allons au bazar à l'heure du marché. Je renonce à décrire l'encombrement d'hommes et d'animaux, arabes, juifs, nègres, chiens, ânes et chameaux qui s'y pressent en ce moment : on ne peut faire deux pas sans se heurter aux teigneux, aux galeux, aux lépreux, dont personne ici ne semble redouter le voisinage. Beaucoup de ces malheureux portent collés aux tempes un petit morceau de drap noir grand comme une pièce d'un franc, qui est censé les préserver des névralgies et de toutes sortes de maladies. Du sein de cette foule à demi nue s'élève la plus effroyable cacophonie qui ait jamais assourdi mes oreilles. Les marchands proclament tous au plus fort le prix de leurs denrées qu'ils promènent au milieu du public ; les porteurs d'eau agitent avec fureur leurs sonnettes, les enfants se battent, les hommes crient, se querellent, s'injurient, gesticulent comme des insensés à propos d'un demi-sou ; mais rarement ils ont recours aux voies de fait, car ils sont toujours armés, et la plus légère violence amène souvent des luttes sanglantes : mille fois je les ai vus lever une main menaçante, jamais je ne les ai vus frapper. La police du marché est faite par des soldats qui circulent au milieu des groupes : ils veillent à l'observation des ordonnances. Les marchands qui sont surpris à tromper sur le poids ou la mesure sont immédiatement bâtonnés sur place : les soldats les amènent devant un fonctionnaire spécial qui préside à l'exécution et compte les coups sur les grains de son rosaire.

» Nous vîmes saisir un de ces malheureux. Mes compagnons eurent le triste courage d'aller assister à l'exécution. On fit coucher le coupable la face contre terre, après l'avoir dépouillé de ses vêtements ; un aide le maintint par le cou, un autre par les jambes, et deux bourreaux armés de fouets lui appliquèrent sur le dos le nombre de coups assignés. Ce qu'il y a de plus mortifiant pour le patient, c'est qu'il est

obligé de payer leur salaire à ceux qui l'ont fustigé : s'il n'a pas d'argent, il doit subir un supplément de coups.

» Quand on quitte la place du Zoco, on rencontre successivement plusieurs enceintes carrées qui ont chacune leur destination spéciale. Ici c'est le marché au charbon, là le marché au blé, ailleurs le marché des viandes ; d'autres enceintes sont réservées à différentes industries : la poterie, la coutellerie, la menuiserie, l'orfèvrerie ont chacune leur lieu déterminé, où les artisans travaillent sous les yeux des passants. L'abattoir occupe aussi son carré ouvert à tout venant : pour y entrer, il faut traverser des ruisseaux de sang où se repaissent des milliers de mouches et des oiseaux de proie. On était en train d'égorger des bœufs. On avait soin, avant de leur enfoncer le couteau dans la gorge, de les tourner du côté de la Mecque, comme pour en faire le sacrifice au prophète. Des nègres presque nus, armés de bâtons, battaient à grands tours de bras les bêtes abattues dans le but de faciliter l'enlèvement du cuir. Aucune des prescriptions de l'hygiène n'était observée dans ce lieu puant, inondé du sang des victimes pantelantes, et exposé à tous les feux du soleil d'Afrique.

» Le quartier des juifs, ou *Mellah*, est une des parties les plus curieuses de Mogador ; mais il faut une certaine dose de courage pour s'y aventurer. C'est un immense fouillis de ruelles étroites, obscures, puantes, où grouille dans l'ordure une population de plus de 7 000 juifs. Ce quartier, que la police ferme la nuit, est entièrement séparé du reste de la ville, et c'est peut-être pour cette raison que la propreté en est entièrement bannie. Les juifs du Maroc sont d'ailleurs les ennemis nés de la propreté, et leurs personnes luttent de saleté avec leurs demeures. Les habitants du Mellah sont administrés par un chef de leur religion et par un gouverneur maure : le premier dépend du second, et celui-ci est lui-même placé sous l'autorité du caïd.

» Les rues du Mellah sont moins infectes encore que l'intérieur des habitations. Nous avons eu l'héroïsme de pénétrer dans ces taudis, qui renferment chacun cinq ou six familles :

le patio qui s'ouvre au milieu de chaque habitation sert de réceptacle aux ordures de tous les ménages qui vivent dans la maison. Sur les escaliers crépis à la chaux qui mènent aux étages on rencontre des charognes, des détritrus de toutes sortes, des pourritures qui empoisonnent l'atmosphère, des choses qui ne pourraient se nommer qu'en latin. Nous visitâmes tout cela en marchant sur la pointe des pieds et en nous bouchant le nez. Le Mellah de Mogador est sans doute l'endroit de l'univers où s'étale le *nec plus ultra* de la saleté; il est peu probable que les villes chinoises, ces Babylohes d'immondices, atteignent à ce suprême degré de dégoûtante et repoussante dégradation. Les maisons de la ville juive sont toutes semblables. Chacune possède une cour intérieure. On monte à l'étage par un escalier dont les marches sont si étroites, que le pied ne peut se poser qu'en travers. Les différentes pièces sont d'une égale simplicité : une lampe est suspendue au plafond; le parquet est, comme les murs, crépi à la chaux et couvert de nattes de jonc; une bible en caractères hébreux constitue toute la bibliothèque, et les gens couchent bravement sur les matelas déroulés par terre. Quand nous entrions dans ces affreux taudis, nous étions immédiatement entourés de tous les gens de la maison : hommes, femmes, enfants se disputaient la faveur de nous offrir un grand verre de rhum mélangé d'eau : c'étaient des cris sauvages, des sons gutturaux à nous rendre sourds. Il fallait distribuer de la monnaie à tout ce monde.

» Les gens qui habitent ces misérables demeures ne sont pas aussi pauvres qu'on pourrait le croire; mais nulle part les juifs ne redoutent tant d'étaler leurs richesses, de peur d'être dépourvus par le gouvernement. Ils cachent ce qu'ils possèdent, et vivent dans un dénûment simulé¹. La coquet-

1. Cette situation est la même à Fez et dans toutes les villes du Maroc, sauf à Tanger. Le *Mellah* ressemble à l'ancien *Ghetto* d'Italie. « Les Israélites ne peuvent porter de souliers que dans le *Mellah*, et, en entrant dans la ville arabe, ils doivent aller pieds nus. Ils ne sont pas absolument forcés d'aller toujours pieds nus, mais comme ils doivent ôter leurs babouches, quand ils passent dans certaines rues, devant certaines mosquées, à côté de certaines Koubas, cela finit par revenir au même. Et ce n'est pas la seule vexation, ni la plus humiliante, à la-

terie peut seule lutter avec leur avarice. Nous avons vu dans un de ces intérieurs d'une prodigieuse saleté, une jeune fiancée d'une ravissante beauté, couverte du plus riche costume. Un voile de soie verte enveloppait sa magnifique chevelure noire; une ceinture rouge brodée d'or lui serrait la taille; elle portait des boucles d'oreilles d'or et un collier de perles; ses pieds nus et ses mains étaient tatoués d'un dessin compliqué fait avec le henné.

» Outre la *Medina* et le *Mellah*, Mogador possède un troisième quartier appelé la *Kasbah*. C'est là que se trouvait notre auberge; c'est là que résident les marchands européens et les consuls. Les rues de ce quartier sont larges et bien aérées; les maisons sont hautes et offrent un aspect moitié européen.

» Les Européens sont plus nombreux à Mogador que dans toute autre ville du Maroc, et beaucoup y font rapidement fortune. Mogador, en effet, fait un commerce important avec

» quelle ils soient soumis. Ils ne sont pas admis à témoigner en justice, et doivent
 » se prosterner jusqu'à terre en parlant devant les tribunaux; ils n'ont pas le droit
 » de posséder de terrain en dehors de leur quartier, ni d'aller à cheval par la ville;
 » ils ne peuvent lever la main sur un musulman, même pour se défendre, excepté
 » dans le cas où ils seraient assaillis dans leur propre demeure. Ils doivent se vêtir
 » de couleurs obscures et porter leurs morts en courant. Pour se marier, il leur faut
 » l'autorisation du sultan. Ils doivent rentrer dans le *Mellah* au coucher du soleil,
 » payer le gardien arabe qui veille à la porte de leur quartier, offrir au sultan de
 » riches présents aux quatre grandes fêtes de l'islamisme et à l'occasion de chaque
 » naissance, de chaque mariage dans la famille impériale.. Ils n'en restent pas
 » moins dans le pays parce qu'ils s'enrichissent en servant d'intermédiaires pour
 » le commerce d'Afrique, et parce que le gouvernement, comprenant de quelle
 » importance est leur présence pour la prospérité de l'Etat, oppose une barrière
 » presque infranchissable à l'émigration en interdisant à toute femme juive de
 » sortir du Maroc. Ils servent, ils tremblent, ils rampent dans la poussière; mais
 » ils ne donneraient pas, pour acquérir la dignité d'homme et la liberté de citoyen.
 » les monceaux d'or qu'ils tiennent cachés dans les murailles de leurs sordides de-
 » meures. A Fez, ils sont huit mille environ. » (Edm. DE AMICIS, *le Maroc, Tour
 du Monde*, 2^e sem. 1879, p. 118.) On peut comparer à ces descriptions du quartier
 des Juifs à Mogador et à Fez celle que donne du *ghetto* juif de Tlemcen l'abbé
 Bargès : « Imaginez-vous des files de maisons basses et obscures dans lesquelles
 » on descend d'abord comme dans une cave, puis un escalier de plusieurs
 » marches, des murs lézardés en plusieurs endroits et tombant en ruines, tapissés
 » de fenêtres; ajoutez à ce tableau des enfants sales et plus qu'à moitié nus se
 » chamaillant dans les cours des maisons ou dans les coins des rues, ou faisant
 » aboyer les chiens. Suivez-nous, si vous le pouvez, dans ce dédale de rues et
 » d'impasses où l'on ne rencontre ni boutiques, ni hommes, ni bêtes; traversez
 » avec nous ces longs passages couverts où pour marcher il faut ôter son chapeau
 » et se courber presque jusqu'à terre, si l'on ne veut pas se rompre la tête contre
 » les solives et les poutres des maisons superposées, etc., etc. » (Tlemcen, p. 97.)

l'intérieur de l'Afrique; c'est de là que s'exportent les principaux articles du pays, les dattes, les amandes, les figues, la gomme, l'huile, les plumes d'autruche, les tapis et surtout les peaux et le cuir connu sous le nom de maroquin. Placé au sud du Maroc, aux portes du désert, ce port est le principal débouché du nord-ouest de l'Afrique: des sentiers de caravanes le mettent en communication avec les villes intérieures, Maroc, Fez et Mequinez, les oasis de Tafilet et d'Aïn-Salah, le Sahara, le sud de la province d'Oran et le Soudan. C'est par ce port que la France et l'Angleterre effectuent presque tout leur commerce avec le Maroc¹...

» L'étranger débarqué à Mogador ne tarde pas à s'apercevoir que l'atmosphère a un aspect terne, dû à la situation de la ville au milieu d'une plaine de sable: des particules de sable d'une extrême ténuité flottent constamment dans l'air, portées par les vents alizés; les narines aspirent le sable avec l'air. On a beau clore hermétiquement les appartements, l'ennemi se glisse par les fentes des portes et des fenêtres: rien ne l'arrête, et cette perpétuelle invasion du sable est un des plus sérieux inconvénients du séjour de Mogador.

» Il paraît d'ailleurs que le climat de cette localité est infiniment plus sain qu'on ne serait porté à le croire. Le vent du nord-est y souffle constamment d'avril à octobre, et disperse les miasmes morbifiques qui empoisonnent l'atmosphère. Ce vent rafraîchit à ce point la température, que Mogador, bien que situé à l'extrême sud du Maroc, n'a point de chaleurs torrides. Les hautes montagnes de l'Atlas protègent la ville contre les vents suffoquants du désert. J'aurais peine à croire ce fait qui m'a été certifié, que les étés y sont plus frais que les hivers, si je n'y avais vu au mois d'août des brouillards intenses qui glacent les os. Le thermomètre mar-

1. « Le nom européen de Mogador dérive, dit-on, d'un saint Maure, Mugdul ou Mogodul. Les habitants qui sont très fiers de leur ville l'appellent Showerah, c'est-à-dire carrée; elle a pourtant la forme d'un triangle; c'est une cité toute moderne, car elle ne date que de 1760; elle fut construite par un ingénieur français, Cornut, sous le règne de Sidi-Mohammed. » James RICHARDSON. — Les Français bombardèrent Mogador en 1844 et la prirent facilement.

quait à cette époque de 18 à 20 degrés centigrades : c'est la moitié de la température d'été sous la même latitude en Algérie.

» Les opinions des résidents sont d'ailleurs assez partagées quant au climat de Mogador : les uns le proclament unique au monde, tandis que d'autres le trouvent abominable. Le vice-consul d'Espagne me disait que l'humidité y règne toute l'année avec son cortège de rhumatismes et de névralgies : il n'est aucun Européen, suivant lui, qui n'y contracte l'un ou l'autre mal ; mais tout le monde convient que, grâce à l'uniformité de la température, le séjour de Mogador doit être excellent pour les poitrinaires. Le choléra fait souvent apparition ici comme dans le reste de l'empire ; mais il ne frappe guère que la population indigène. Grâce à un mépris absolu des préceptes de l'hygiène, les Maures sont d'ailleurs sujets à une foule de maladies, telles que la lèpre, l'éléphantiasis, l'ophtalmie, l'hydrocèle, la teigne. Ils ne font point usage du vaccin, malgré l'exemple que leur donnent les juifs et les chrétiens qui vivent parmi eux. Rien n'est plus fréquent que les inflammations aux yeux, causées par un soleil brûlant dont les Marocains ne peuvent se garantir : l'usage du parasol est, en effet, interdit dans l'empire. Le parasol est le symbole de la souveraineté, et le sultan seul s'en réserve la jouissance. »

Jules LECLERCQ¹,

De Mogador à Biskra, Maroc et Algérie, chap. III.

(Paris, 1881, in-18, Challamel.)

Les Beni-Hassen : description d'un douar.

« Les Beni-Hassen¹ sont le peuple le plus turbulent, le plus audacieux, le plus emporté, le plus voleur de toute la vallée du Sebou. La dernière preuve qu'ils en ont donnée a été une

1. On doit à M. Jules Leclercq, qui est un voyageur intrépide, en même temps qu'un observateur sagace, plusieurs intéressants récits, sur lesquels nous reviendrons, notamment le *Voyage aux îles fortunées* (Paris, Plon, 1880) ; le *Tyrol et le pays des Dolomites* (Paris, Quantin, 1880).

2. La tribu des Beni-Hassen habite la grande plaine qui s'étend entre le littoral de l'Océan et la ville de Fez sur les rives du Sebou.

révolte sanglante qui a éclaté dans l'été de 1873, quand le sultan régnant monta sur le trône, et qui débuta par le pillage de la maison du gouverneur dont ils enlevèrent même les femmes. Le vol est leur principale industrie. Ils se rassemblent en bandes, à cheval, armés, et font des excursions au delà du Sebou et sur les territoires voisins, volant autant qu'ils peuvent emporter ou traîner, et égorgeant, par précaution, tous ceux qu'ils rencontrent. Ils ont cependant une discipline, des chefs, des règlements, des droits reconnus, en un certain sens, même par le gouvernement, qui se sert quelquefois d'eux pour rattraper ce qui lui a été volé.

» Ils volent sous forme d'impôts forcés. Les individus dépouillés, au lieu de perdre leur temps en recherches et en recours, recouvrent leurs biens en payant une somme convenue au chef des bandits. Pour les jeunes garçons, spécialement, il est admis comme la chose la plus naturelle qu'ils doivent tout dérober. S'ils reçoivent une balle dans le dos, ou se font casser la tête d'un coup de pierre, tant pis pour eux. Ils savent bien que personne ne se laisse volontiers dépouiller, et puis il n'y a pas de roses sans épines. Les pères le disent naïvement : un fils de huit ans rend peu, un de douze plus, un de seize beaucoup. Chaque voleur a son genre spécial ; il y a le voleur de bestiaux, le voleur de chevaux, le voleur de marchandises, le voleur de *douar*¹, le voleur de grande route.

» Sur les routes ils attaquent de préférence les juifs, auxquels il est interdit de porter des armes ; mais le vol le plus commun est celui commis au préjudice des douars. En cela ce sont des artistes incomparables, non seulement chez les Beni-Hassen, mais dans tout le Maroc. Ils vont à cheval, et le grand art consiste plus dans la rapidité que dans la prévoyance, plus à ne pas se laisser attraper qu'à ne pas se laisser voir. Ils passent, prennent et disparaissent, sans laisser aux gens le temps de les reconnaître. Ce sont des coups de main rapides comme l'éclair, des jeux de prestidigitation équestre. Ils volent même à pied, et en cela aussi ils sont

1. On appelle *douar* un campement d'Arabes.

passés maîtres. Ils s'introduisent dans les douars, nus, parce que les chiens n'aboient pas après les hommes nus, enduits de savon de la tête aux pieds pour glisser entre les mains qui les saisiraient, avec un fagot de branches vertes entre les bras, pour que les chevaux, les prenant pour des broussailles, ne s'effrayent pas. Les chevaux sont la proie préférée; ils les empoignent par le cou, allongent leurs jambes sous le ventre et partent comme une flèche. Leur audace est incroyable. Il n'y a pas un campement de caravane, ou même de pacha et d'ambassade, où ils ne pénètrent malgré la plus attentive surveillance. Ils rampent, glissent, s'aplatissent contre terre, couverts d'herbes, de paille, de feuilles, vêtus de peaux de mouton, sous les déguisements de mendiants, de malades, de fous, de soldats, de saints.

» Ils risquent leur vie pour un poulet et font dix milles pour un écu. Ils sont parvenus à dérober des sacs d'argent sous la tête d'un ambassadeur endormi; et cette nuit même, malgré le cordon de sentinelles, ils ont volé un mouton attaché au lit du cuisinier, qui, le matin, en s'apercevant du vol, resta une demi-heure devant sa tente, avec les bras en croix et le regard fixé sur l'horizon, s'écriant de temps en temps : *Ali, madonna santa, che país! che país! che país!*

» J'ai nommé les *douars*. On ne peut parler du Maroc sans les décrire. Le *douar* est ordinairement formé de dix, quinze ou vingt familles qui, le plus souvent, sont liées entre elles par un lien de parenté; chaque famille a sa tente. Ces tentes sont disposées en deux lignes parallèles, distantes d'une trentaine de pas l'une de l'autre, de manière à former dans le milieu une sorte de place rectangulaire ouverte aux deux extrémités. Elles sont toutes pareilles et consistent en un grand morceau d'étoffe noire ou couleur chocolat, tissée en fibres de palmier nain, en laine de chèvre ou en poil de chameau, soutenue par deux bâtons ou deux gros roseaux unis ensemble par une traverse de bois formant le toit. Cette forme est exactement celle des habitations des Numides de Jugurtha que Salluste comparait à un vaisseau renversé la quille en l'air. En hiver et en automne, la toile est tendue jusqu'à terre et

fixée, au moyen de cordes, à des pieux, de manière à ne laisser pénétrer ni l'eau ni le vent. En été, on laisse tout autour, pour la circulation de l'air, une large ouverture protégée par une petite haie de jones, de roseaux ou de ronces desséchées. Grâce à ce système, les tentes sont plus fraîches en été et mieux closes pendant la saison pluvieuse que les maisons mauresques de la ville, qui n'ont ni portes ni fenêtres. La plus grande hauteur d'une tente est de deux mètres et demi, sa plus grande longueur de dix mètres. Celles qui sont les plus grandes appartiennent à quelque cheik riche et sont rares. Une muraille de jones divise l'habitation en deux parties; ici dorment le père et la mère, là les fils et le reste de la famille.

» Une ou deux nattes d'osier, une caisse en bois bariolée d'arabesques où l'on enferme les vêtements, un petit miroir rond de Trieste ou de Venise, un haut trépied de roseaux recouvert d'un haïk sous lequel on se lave, deux pierres pour moudre le grain, un métier de la même forme que du temps d'Abraham, un grossier flambeau de cuivre, quelques vases de terre, quelques peaux de chèvres, quelques plats, une quenouille, une selle, un fusil, un poignard, tels sont les seuls ustensiles de chacune de ces cases. Ajoutez dans un coin une poule et sa couvée, devant l'entrée un fourneau formé de deux briques; à côté de la tente un petit jardin; plus loin quelques fossés ronds, revêtus de pierre ou de ciment, dans lesquels on conserve les grains.

» Dans presque tous les grands douars il y a une tente à part pour le maître de l'école, auquel le village donne cinq francs par mois outre beaucoup de provisions. Tous les jeunes garçons viennent là répéter cent mille fois les mêmes versets du Koran et les écrire, quand ils les savent par cœur, sur une tablette en bois. La plupart, quittant l'école avant même de savoir lire, pour aller travailler avec leurs parents, oublient en peu de temps ce qu'ils ont appris. Ceux, en petit nombre, qui ont la volonté et les moyens d'étudier, continuent jusqu'à vingt ans, pour aller ensuite compléter leurs études dans une ville, et devenir *taleb*, c'est-à-dire écrivain ou no-

taire, ce qui équivaut à prêtre, car pour les musulmans la loi religieuse et la loi civile ne sont qu'une seule et même chose.

» L'existence que l'on mène dans ces douars est des plus simples. A l'aube tous se lèvent, disent leur prière, traitent les vaches, font le beurre et boivent le lait aigre qui reste. Pour boire, ils se servent de coquilles et de patelles¹ qu'ils achètent aux habitants de la côte. Puis les hommes vont travailler dans la campagne et ne reviennent que vers le soir. Les femmes vont puiser de l'eau, chercher du bois, moudre le grain, tissent les étoffes grossières dont elles se vêtent elles et leurs maris, font les cordes des tentes en fibres de palmier nain, portent à manger à leurs hommes et préparent le couscoussou pour le soir.

» Le couscoussou est mélangé avec des fèves, des courges, des oignons et autres légumes ; il est quelquefois sucré, poivré ou assaisonné avec du jus de viande ; les jours de grand luxe, on le mange avec de la viande. Quand les hommes reviennent, on dîne, et, au coucher du soleil, tout le monde va dormir. Quelquefois, après le repas, un vieillard raconte une histoire au milieu d'un cercle de parents. Pendant la nuit le douar reste plongé dans le silence et les ténèbres ; quelques familles seulement tiennent allumé devant leur tente un falot qui sert de guide aux voyageurs égarés.

» Le costume des hommes et des femmes ne consiste qu'en une chemise de toile de coton, un manteau ou haïk grossier. On ne lave le manteau et le haïk que trois ou quatre fois par an, à l'occasion des fêtes solennelles : aussi sont-ils toujours de la même couleur et même plus noirs que la peau qu'ils couvrent. La propreté du corps est plus observée, parce que sans les ablutions prescrites par le Koran ils ne pourraient faire leurs prières. Les femmes se lavent chaque matin tout le corps, en se cachant sous le trépied couvert d'un haïk ; mais travaillant comme elles travaillent, dormant comme elles dorment, elles sont toujours sales, bien qu'elles fassent usage, ô miracle ! de savon.

1. Sorte de coquillages de mer univalves.

» Dans les intervalles de repos, les hommes jouent souvent au ballon, et, quand ils ne jouent pas, un de leurs grands divertissements est de s'étendre par terre sur le dos et de faire sauter leurs enfants. A mesure que ceux-ci deviennent grands cependant, les sentiments de leurs pères pour eux se refroidissent, et il en est de même réciproquement des fils pour leurs parents. Beaucoup de ces enfants des douars arrivent à l'âge de dix et quatorze ans sans avoir jamais vu une maison, et il est curieux d'entendre raconter par les Maures ou les Européens qui les prennent à leur service, la stupeur qu'ils éprouvent en entrant pour la première fois dans une chambre, comment ils palpent les murailles, comme ils marchent sur le pavé, avec quelle émotion ils regardent par les fenêtres et descendent les escaliers.

» Les principaux événements, dans ces villages nomades, sont les mariages. Les parents et les amis de la mariée, avec un grand vacarme de coups de fusils et de cris la conduisent au douar de l'époux, assise sur la croupe d'un chameau et enveloppée dans un manteau blanc ou bleu, toute parfumée, les ongles teints de henné, les sourcils noircis avec du liège brûlé, et engraisée, pour cette circonstance, avec une herbe particulière appelée *ebba*, dont les jeunes filles font grand usage. Le douar de l'époux, de son côté, invite à la fête les douars voisins, d'où accourent souvent cent ou deux cents hommes à cheval, armés de fusils. La mariée descend de son chameau devant la tente de son futur mari, s'assoit sur une selle ornée de feuillages et de fleurs, et assiste à la fête. Pendant que les hommes font *parler la poudre*, les femmes et les jeunes filles, disposées en cercle devant elle, sautillent au son d'un tambour et d'une flûte, tout autour d'un haïk étendu à terre, dans lequel chaque invité jette, en passant, une pièce de monnaie pour les mariés. Un des musiciens annonce à haute voix l'offrande, en faisant un souhait en faveur du donateur.

» Vers le soir, la danse s'arrête, les fusils se taisent, tout le monde s'assoit à terre; on prépare d'énormes plats de couscoussou, des poulets rôtis, des moutons à la broche, du

thé, des bonbons, des fruits, et le repas se prolonge jusqu'à minuit. Le jour suivant, l'épouse vêtue de blanc, avec une écharpe rouge, serré autour du visage et qui lui cache la bouche avec le capuchon tiré sur les yeux, accompagnée de ses parents et amis, va dans les douars voisins, recueillir encore une fois de l'argent.

» Quand un homme meurt, on recommence les danses. Le parent le plus proche rappelle les vertus du défunt, et les autres, rassemblés autour de lui, dansent avec des gestes et des attitudes de douleur, se couvrent de boue, s'égratignent le visage, s'arrachent les cheveux ; puis on lave le cadavre, on l'enroule dans une toile neuve, on le porte sur une civière au cimetière, et on l'ensevelit, appuyé sur le côté droit, le visage tourné vers l'orient.

» Tels sont leurs usages et coutumes les plus visibles ; mais les coutumes intimes, qui les connaît ? Qui peut suivre tous les fils dont s'ourdit la trame d'une existence dans un de ces douars ? qui peut savoir quelles passions bouillonnent entre ces murailles de toile ? qui peut retracer l'origine de leurs superstitions fabuleuses ? qui peut éclairer ce bizarre mélange de traditions confuses, moitié païennes et moitié chrétiennes ? les croix tatouées sur la peau, la vague croyance aux satyres dont on trouve les vestiges fourchus sous la terre, la poupée portée en triomphe à la première pousse du blé, le nom de Marie invoqué en faveur des accouchées, les danses circulaires qui rappellent les rites des adorateurs du soleil ?

» Une seule chose, chez eux, est certaine et évidente : la misère. Ils vivent des maigres produits d'une terre mal cultivée, accablés d'impôts lourds et changeants, recouverts par le cheik (ou chef du douar) élu par eux et directement subordonné au gouverneur de la province. Ils remettent au gouvernement, en argent ou en nature, la dixième partie de la récolte, et un franc en moyenne pour chaque bête. Ils payent cent francs par an pour chaque espace de terrain correspondant au travail de deux bœufs. Ils font, pour les principales fêtes de l'année, un cadeau obligatoire au sultan, cadeau qui équivaut à peu près à un impôt de cinq francs par tente. Ils

déboursent de l'argent et fournissent des vivres au caprice des gouverneurs, quand passent le sultan, un pacha, une ambassade, un corps de troupe. Outre cela, quiconque a de l'argent est exposé aux extorsions des gouverneurs, impudentes, sans excuses, sans prétextes, effrontément violentes. Avoir la réputation d'être aisé est un malheur. Celui qui a un petit pécule, l'enterre, dépense en cachette, simule la misère et la faim. Personne n'accepte en paiement un écu noirci même quand il est certain qu'il est bon, parce qu'il peut paraître avoir été tiré de la terre et attirer les soupçons des chercheurs de trésors. Quand un homme aisé meurt, ses parents offrent un cadeau au gouverneur, pour éviter d'être dépouillés de l'héritage. On offre des cadeaux pour obtenir justice, pour prévenir les persécutions, pour n'être pas réduit à mourir de faim.

» Et quand finalement ces hommes souffrent de la faim, et que le désespoir les aveugle, ils plient leurs tentes, empoignent leurs fusil et lancent le cri de la révolte. Qu'arrive-t-il alors? Le sultan lâche trois mille démons à cheval, qui sèment la mort dans le pays rebelle, coupent les têtes, s'emparent des troupeaux, enlèvent les femmes, incendient les moissons, réduisent la terre à l'état de désert couvert de cendres et de sang, et retournent annoncer au palais impérial que la révolte est domptée. Si l'insurrection s'étend et, déjouant les ruses par lesquelles le gouvernement tente d'en démembrer les forces, disperse les armées et reste maîtresse du champ de bataille, quel avantage en tire-t-elle, si ce n'est quelques courtes journées de liberté batailleuse qui coûte des milliers de vies? Ils éliront un autre sultan et provoqueront une guerre dynastique entre provinces et provinces, qui sera suivie d'un despotisme pire encore : c'est ce qui arrive depuis dix siècles. »

Edmondo DE AMICIS¹,

Le Maroc.

(*Tour du Monde*, 1^{er} semestre 1879, n° 952.)

1. M. de Amicis (Edmondo), littérateur italien, né à Oneglia, élève du collège militaire de Modène, d'où il sortit sous-lieutenant au 3^e régiment de ligne, fit la

Le Riff et les Riffains.

« Les indigènes désignent sous le nom de Riff toute cette partie de la côte d'Afrique qui s'étend entre notre frontière algérienne au nord de la ville de Tetuan. C'est une succession non interrompue de montagnes, formant des chaînes presque parallèles à la côte et se reliant à la chaîne de l'Atlas. La zone riffaine comprend environ cent lieues de côtes, sur une profondeur variant entre quarante et soixante lieues. Cette contrée montagneuse se rattache à la zone comprise entre Cherchell et Tenez que les indigènes désignent aussi sous le nom de Riff, bien que les Algériens la nomment Sahel.

» Melilla, Peñon de Velez, Peñon de Alhucemas, appartenant à l'Espagne, sont situés sur la côte du Riff. Ceuta¹, autre presidio, est sur la côte orientale du Gharb, entre Tétuan et Tanger. Melilla, la plus importante des places espagnoles dans le Riff, paraît avoir été un établissement carthaginois. Elle appartient successivement aux Goths, puis aux Arabes, qui la perdirent au quinzième siècle lors de l'invasion espagnole. Les deux Peñon sont des citadelles bâties sur des rochers élevés. Peñon de Velez domine l'emplacement d'une ancienne ville connue dans l'antiquité sous le nom de Bidis, et qui aurait été fondée aussi par les Carthaginois. Les arabes l'appelaient Ouelis, d'où probablement, le nom de Velez. Si l'on excepte ces trois points, la côte du Riff est absolument inabordable. Ce ne sont que récifs et petites criques rocheuses, bonnes à receler des barques de pirates. Avant que les

campagne de 1866 contre l'Autriche, fut en 1867 directeur du journal *l'Italie militaire* à Florence, et quitta le service en 1871 pour donner tout son temps aux lettres et aux voyages. Il visita successivement l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, la France, Constantinople, le Maroc, et publia la relation de ces divers voyages. Ils ont été traduits en français et publiés par la librairie Hachette. Le public a accueilli avec une faveur marquée les récits dus à la plume facile et charmante de ce séduisant conteur.

1. Ceuta, enlevée en 1415 par les Portugais, fut cédée par eux aux Espagnols en 1668. (Traité de Lisbonne.)

Espagnols ne se rendissent maîtres des deux Peñon, les forbans tiraient grand parti de ces places, environnées de montagnes boisées, et très propres à la construction de petits navires.

» ... Les montagnards du Riff sont grands chasseurs, pirates et bandits. Ils cultivent peu leur sol, d'ailleurs assez ingrat. La rapine et le meurtre ont pour eux un singulier attrait. Ils n'ont qu'un respect médiocre pour les chérifs, descendants du prophète, et sauf leur haine pour les chrétiens, se montrent fort mauvais musulmans.

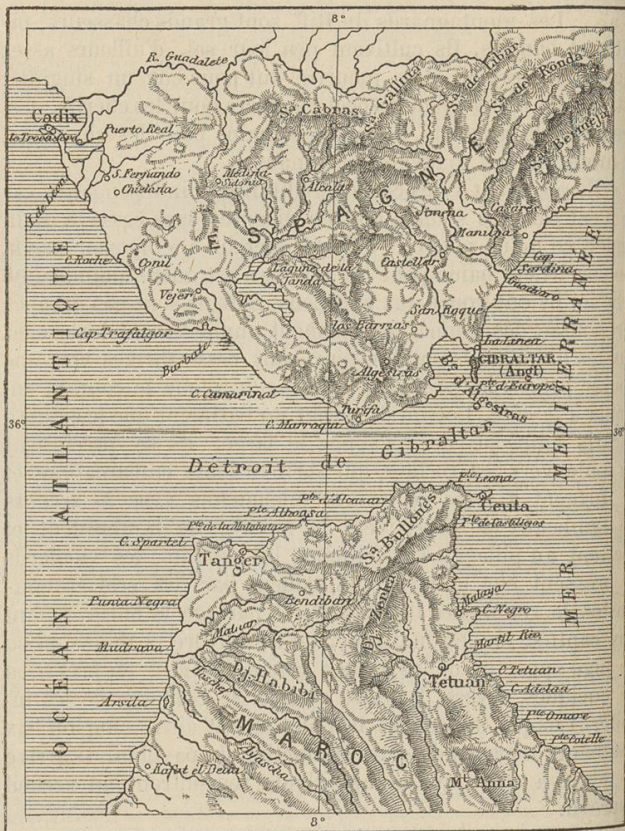
» Ils obéissent à des chefs héréditaires et indépendants, car ce n'est pas être soumis que de disputer sans cesse à main armée ce qu'un pouvoir détesté cherche à emporter par la violence. Leur haine pour les sultans n'est guère moindre que celle qu'ils ont vouée aux chrétiens. S'ils ne sont pas occupés à repousser les troupes qui viennent annuellement lever chez eux les impôts, ils ont les yeux sans cesse dirigés vers une double proie : les *presidios* et les *navires* que le courant entraîne à la côte. Lorsqu'ils voient un bâtiment que le calme a surpris empêché de regagner le large, ils se précipitent en foule vers les rochers qui abritent leurs embarcations et se dirigent à force de rames, quelquefois avec le secours de lambeaux de toile, vers le navire, qu'ils abordent et mettent au pillage. Les femmes, les enfants, les vieillards se pressent sur le rivage et saluent par des cris enthousiastes le retour des bandits. On se partage le butin. Quant aux captifs, on les maltraite, on les torture, à moins qu'on ne juge opportun de les garder comme otages, en prévision de quelques revers. Dans ce cas, on se contente de les insulter. Chaque année, les Riffains pillent ainsi cinq ou six bâtiments marchands sans distinction de pavillon. Il arrive de temps à autre que les assaillants rencontrent un accueil imprévu.

» Maintes fois des capitaines ont laissé dériver vers la côte du Riff leur navire chargé de monde et bien armé. Les pillards accouraient ; puis tout à coup criblés de balles et de mitraille, ils se voyaient contraints de regagner leurs retraites,

CARTE DU DÉTROIT DE GIBRALTAR

TANGER, CEUTA, TÉTUAN

Echelle 1.500.000



Le détroit de Gibraltar n'a que 14km,800 dans sa partie la plus resserrée, et 24km,340 entre Ceuta et Gibraltar. En 1704, les Anglais ont surpris le rocher de Gibraltar : il est devenu entre leurs mains un fort inexpugnable, hérissé de canons, qui ferme une des issues de la Méditerranée, et surveille la grande route du Levant et de l'Inde.

laissant en mer les débris de leur flottille, et des centaines de noyés. Mais ces exemples, trop rarement donnés à ces peuplades inhospitalières, n'ont sur elles d'autre effet que de les rendre plus habiles à guetter leur proie et d'exciter plus ardemment leurs désirs de représailles.

» Les alentours des *presidios* sont pour eux un autre théâtre, où ils peuvent satisfaire à la fois leur rapacité et leurs passions belliqueuses. C'est là qu'on peut appliquer à la lettre le fameux adage : *Con los moros, plomo o plata*. Du plomb et de l'argent, voilà ce qu'ils y viennent chercher. Avec cette singulière aptitude qui distingue les sauvages à se placer sans cesse sans efforts aux situations extrêmes, ils savent être chaque jour pour les Espagnols des marchands inoffensifs et des ennemis pleins de vigilance. Chaque matin ils apportent devant la citadelle des denrées de toutes sortes. Jusqu'à une heure déterminée, les soldats vont et viennent au milieu du marché, débattent avec les montagnards le prix des provisions qu'ils ont choisies. A contempler cette scène animée par les rires, les lazzis, par des incidents quelquefois burlesques, on se croirait sur un terrain où tous les cœurs sont unis par des liens paternels. Il n'y a peut-être pas d'exemple que les indigènes aient jamais trahi la confiance de leurs clients désarmés. Tout à coup le son d'une cloche suspend les transactions. Les Maures empochent leur recette, les Espagnols rentrent dans la citadelle, dont les portes se referment aussitôt. En un clin d'œil les ânes et les mules détalent emportant corbeilles et ballots. Les vieillards en prennent soin. Les hommes et les jeunes gens vont ramasser leurs fusils dans les buissons, et ouvrent contre la place un feu de tirailleurs qui durera, sans trêve ni relâche, jusqu'au marché du lendemain. C'est là depuis des siècles, l'école de tir des jeunes gens du Riff. Rarement l'ennemi se découvre, mais ils espèrent qu'une balle perdue ou déviée ira parfois frapper un Espagnol. Lorsqu'un étranger visite Ceuta, les officiers ne manquent pas, pour lui prouver que la solitude des abords n'est qu'apparente, de renouveler une expérience traditionnelle, ils élèvent au-dessus des murs un shako, et lui impriment au

moyen d'un bâton, le mouvement vague de la tête d'un homme en observation. A l'instant, vingt balles viennent en sifflant frapper ce point de mire ardemment épié. Cette vigilance des Riffains rend, sinon impossibles, du moins fort périlleuses les tentatives que pourraient faire les condamnés des *presidios* pour recouvrer leur liberté. Si quelques-uns de ces malheureux réussissent, ils n'échappent à la mort qu'en se faisant circoncire. Quelques centaines de renégats sont ainsi répandus dans l'empire. Leur sort est généralement déplorable. Dès qu'ils ont quitté le *presidio*, il leur faut subir les plus rudes épreuves : la faim, la soif, le chaud, le froid, l'esclavage, les coups de bâton. Ils déclarent qu'ils veulent être musulmans : on brise leurs chaînes, on les revêt d'habits magnifiques, on les gorge de couscoussou, on les mène à la mosquée, on les circoncit, on les promène en triomphe sur un cheval richement orné. Le son des clarinettes, des tambours, et les acclamations de la foule saluent le nouveau croyant. Cet heureux état dure trois jours. Après trois jours personne ne s'intéresse plus au renégat. La défiance, souvent le mépris, le désignent aux vieux croyants. Il mourrait de faim, si cela était possible dans un pays où la vie matérielle ne coûte presque rien. Il essaye alors de tous les métiers clandestins et qu'on ne saurait avouer en Europe, ou il finit par s'enrôler à Fez dans un corps d'artilleurs, entièrement composé de renégats ; à moins que résolu à sortir à tout prix de sa dégradation, il ne prenne le parti extrême de se remettre aux mains des autorités espagnoles, invoquant de nouveaux châtimens ou même le dernier supplice : on l'a vu quelquefois.

» De cette attitude haineuse des Riffains vis-à-vis des Espagnols il ne faudrait pas conclure que tous leurs vœux tendent à détruire les *presidios* et à affranchir leur sol de tout établissement étranger. Ils trouvent au contraire profit à leur maintien, et ils seraient fort désagréablement surpris, si leurs continuelles attaques obtenaient le résultat qu'elles semblent poursuivre. Prendre l'argent des Espagnols et gagner le paradis en les tuant, quand cela est possible, telle est la pensée

qui anime tous les Riffains¹. Leur fanatisme, si grand qu'il soit, ne s'élèvera jamais à la hauteur de leur cupidité. »

Narcisse COTTE²,

Le Maroc contemporain, ch. XIV.

(Paris, 1860, in-18, Charpentier.)

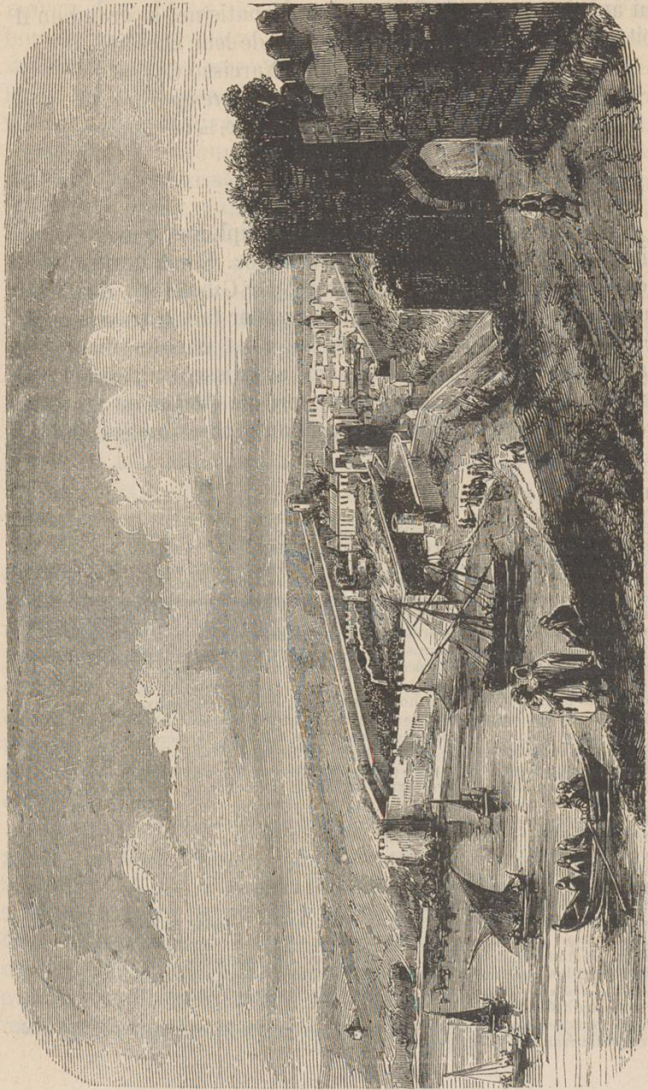
Tanger.

« Tanger est la résidence du corps diplomatique et consulaire accrédité près l'empereur du Maroc. Elle a des communications régulières avec l'Europe par Gibraltar : deux fois par semaine, un petit bateau à vapeur fait la traversée du détroit. Quand le temps est beau, c'est une des plus charmantes promenades maritimes qui se puissent imaginer. On s'embarque dans la matinée à bord du *Jackal* ou du *Lion belge*, et après avoir été bercé pendant quatre heures sur les

1. « Vis-à-vis des Riffains, écrit M. Cotte, les moyens de répression directe seraient de nul effet, ou tout au moins insuffisants. Nous n'en voulons d'autre preuve que la mission accomplie par la corvette à vapeur le *Newton*, en 1854. Ce bâtiment de notre marine, commandé par M. Hugueteau de Chaillé, longea toute la côte du Riff à portée de canon, envoya des bombes sur les villages, détruisit bon nombre de barques, en un mot donna aux Riffains une leçon assez sévère pour que plusieurs de leurs chefs vinssent à bord demander la paix et offrir des otages. On amena sur le pont un taureau qui fut égorgé en présence du commandant comme gage des promesses solennelles faites par les Riffains. Quelques mois après cet acte de soumission, deux navires étaient attaqués et pillés dans les mêmes parages où le *Newton* était venu croiser en faisant feu de toutes ses batteries. » (N. COTTE, p. 254.)

« Je sais enfin qui sont ces hommes blonds, à visage de mauvais augure, qui, en passant à côté de moi dans les rues écartées, me jettent un regard où luit comme une tentation d'homicide. Ce sont des Riffains, Berbères de race, qui ne connaissent en fait de loi que leur fusil, et n'admettent l'autorité ni des caïds, ni d'autres magistrats; ces pirates audacieux, ces bandits sanguinaires, ces rebelles éternels qui habitent les montagnes de la côte entre Tétuan et la frontière algérienne, et que n'ont pu réussir à dompter ni les canons des vaisseaux européens, ni les armées du sultan, les habitants enfin de ce Riff fameux où nul étranger ne peut mettre les pieds que sous la sauvegarde des marabouts et des cheïks, sur lequel courent tant de légendes terrifiantes, et dont les populations voisines parlent comme d'un pays lointain et inaccessible. On voit souvent des Riffains à Tanger. Ce sont des hommes grands, robustes, vêtus d'un burnous foncé orné de glands de diverses couleurs, quelques-uns avec le visage marqué de tatouages jaunes; tous armés de longs fusils dont ils portent la gaine de laine rouge entortillée autour du front en guise de turban. Ils vont par groupes, parlant à voix basse, la tête inclinée, les yeux fixes, comme une bande de coupe-jarrets qui cherchent leur victime. A côté d'eux, les Arabes les plus sauvages me paraissent comme des amis d'enfance. » (E. DE AMICIS, *le Maroc; Tanger*; Tour du Monde, 1^{er} semestre 1879.)

2. M. Narcisse Cotte a séjourné plusieurs années au Maroc, en qualité d'attaché au consulat français de Mogador.



Vue de Tanger.

vagues bleues où se mêlent les eaux de l'Atlantique et de la Méditerranée, on débarque sur le sable d'Afrique avant que la semelle des souliers ait pu secouer la poussière d'Europe.

» Pendant tout le trajet, je n'eus de regards que pour cette côte marocaine où j'allais aborder. Les montagnes d'Afrique sont plus sévères, plus abruptes que celles qui dominent le détroit sur la rive espagnole. Je me rappelle encore un mont isolé d'une indicible majesté, dont la haute cime se voit des deux extrémités du détroit : c'est la fameuse montagne qui portait autrefois le nom d'*Abila* ou montagne de Dieu. Cette respectable colonne d'Hercule s'appelle aujourd'hui la montagne des Singes ¹.

» Le lendemain de mon arrivée à Tanger, je montai à la Kasbah. La Kasbah est l'acropole de Tanger : elle est située sur une hauteur qui domine toute la ville. Dans son enceinte se trouvent le palais du gouverneur, la prison, le tribunal et la citadelle, armée de neuf pièces de canon depuis longtemps hors d'usage..... En sortant de la Kasbah, je m'arrêtai à considérer le panorama de la ville qui se déployait à mes pieds. Ce coup d'œil est celui qu'offre toute cité arabe. Imaginez-vous un entassement confus de petites constructions de formes cubiques, blanches comme la neige, terminées par des terrasses quadrangulaires crépies à la chaux et percées d'une ouverture carrée qui donne l'air et la lumière

1. Voici comment s'opère le débarquement d'un Européen à Tanger : « Du pont » du bâtiment, on commençait à apercevoir distinctement les blanches maisons » de Tanger, lorsqu'une dame espagnole s'écria, derrière moi, d'une voix effrayée : « Qu'est-ce que veulent ces gens-là ? » Je regardai du côté qu'elle désignait, et je » vis derrière les barques qui s'approchaient pour recueillir les passagers, une » nuée d'Arabes déguenillés, à demi nus, debout dans l'eau jusqu'à mi-cuisse, et » s'avancant vers le bâtiment avec des gestes de possédés, semblables à une » troupe de pirates qui diraient : « Voilà notre proie ! » Ne sachant qui ils étaient » ni ce qu'ils voulaient, je descendis un peu inquiet dans un canot avec d'autres » voyageurs. Quand nous fûmes à une vingtaine de pas de la rive, toute cette » horde, couleur de terre cuite, s'élança sur les embarcations, mit la main sur » nous, et commença à vociférer en arabe et en espagnol, jusqu'à ce que nous » eussions compris que, les eaux étant trop basses pour approcher, il nous fallait » achever la traversée sur leurs épaules. Cette nouvelle dissipa notre appréhension » d'être dévalisés, mais éveilla la crainte d'être envahis par la vermine. Les dames » furent portées comme en triomphe sur des chaises ; quant à moi, je fis mon » entrée en Afrique à califourchon sur un vieux mulâtre, le menton sur son » crâne et le bout des pieds dans la mer. » (E. DE AMICIS, *Tour du Monde*, 1^{er} scm. 1869.)

au patio ; hérissez toutes ces masures crayeuses de petits belvédères, toujours d'une blancheur immaculée, faites surgir du sein de cette ruche compliquée quelques rares palmiers et deux minarets élancés qui indiquent la place des mosquées : enfin enlacez cette agglomération dans une étroite enceinte fermée d'un côté par la mer azurée, de l'autre par une ceinture de murs crénelés qui l'emprisonnent, et vous aurez une vague idée de cette cité arabe située à quelques lieues de l'Europe.

» Mais comment rendre l'éclat chatoyant, aveuglant de cet enchevêtrement de terrasses revêtues de leur centième carapace de badigeon, et dont pas un nuage n'altère la crudité ? les champs de neige des Alpes ne sont pas plus éblouissants que Tanger contemplé à la clarté de ce soleil du Maroc dont on n'a aucune idée sous nos cieux blafards. Et puis tout ce blanc tranche sur l'impitoyable bleu de la mer et de la voûte céleste. Qui n'a pas vu Tanger n'a nulle notion ni du bleu ni du blanc.

» La campagne est ravissante. Les figuiers de Barbarie y croissent aussi nombreux que les étoiles du ciel. Ça et là des champs de fèves et de pois, bordés d'aloës et de nopals. Le pays est très accidenté, et partout très pittoresque : l'horizon est borné par des montagnes aux contours graves, qui font au paysage, d'un aspect tout oriental, un cadre d'une merveilleuse beauté¹. L'air est d'une telle pureté, qu'on se croirait à une portée de fusil de cimes éloignées de plusieurs lieues. De magnifiques échappées s'ouvrent sur la mer, dont la nappe bleue miroite au soleil. Par delà le détroit, s'estompent vaguement les monts lointains d'Espagne. Il me semble que cette vue d'Europe doit donner parfois la nostalgie aux membres de la colonie diplomatique de Tanger, car si Tanger est situé sous le plus beau ciel du monde, c'est, en somme, une abominable résidence pour des Européens.

1. « La *Huerta* de Tanger me paraît d'une fertilité admirable. A une demi-lieue » de la ville, nous visitons le jardin de notre ministre; j'y ai admiré une végétation toute tropicale, des magnolias, des dattiers, des bambous, des bananiers, » des lauriers-roses et une infinité de plantes qui ne se voient chez nous que dans » des serres chaudes. On me fit goûter de délicieuses tangerines, oranges parfumées, grosses comme le poing, et d'autres fruits succulents qui se cueillent sous » ce beau ciel au cœur de l'hiver. » (*Id.*, p. 29.)

» A Tanger, les rues sont absolument dépourvues de noms ; les maisons n'ont pas ombre de numérotage, si bien qu'une fois que l'étranger s'est aventuré dans cet inextricable et capricieux dédale, tracé sans aucun plan, il doit se résoudre à perdre son chemin jusqu'à ce que le hasard veuille bien le reconduire à la place du Zoco qui occupe le centre de la ville. C'est là que se trouvent les boutiques des marchands juifs et arabes. Ces échoppes n'ont pas de vitrines, par la raison que la fabrication du verre est inconnue au Maroc : les carreaux de vitre seraient d'ailleurs un luxe inutile sous un climat aussi délicieux. Le marchand se tient à l'intérieur, accroupi sur ses talons à la façon des tailleurs, et le chaland examine et achète de la rue. Vendeur et acheteur opèrent avec un flegme imperturbable. Régulièrement, le vendeur réclame un prix trois fois trop élevé, et l'acheteur offre un prix trois fois trop bas : mais on finit par tomber d'accord après de mutuelles concessions. Ces échoppes sont sales, pauvres, exigües, dépourvues de tout mobilier. Le marchand y passe sa journée à fumer le kiff et à priser du tabac.

» Rien n'est plus facile que de surprendre sur le fait l'enseignement primaire à Tanger. On ne peut guère faire un pas sans entendre des voix d'enfants sortir de l'intérieur d'une école. Comme la porte de ces écoles est toujours ouverte, on peut voir de la rue ce qui s'y passe. A l'entrée de la classe sont déposées les babouches des écoliers. Au fond de la pièce, un maître, plongé dans une somnolence rêveuse, est couché tout de son long sur le sol, la tête appuyée sur la main. Autour de lui une douzaine de bambins à tête rasée sont assis sur leurs talons, et apprennent leurs prières en chantonnant avec un balancement uniforme. Pourquoi ce balancement ? Est-ce un préservatif contre le sommeil ou bien une prescription du Coran ? Je n'ai pu le savoir, mais je puis affirmer que du matin au soir ces pauvres enfants se livrent sans cesse à cet exercice. Les écoles sont nombreuses à Tanger : les Marocains savent tous lire. »

Jules LECLERQ, *Maroc et Algérie*, ch. II.

(Paris, 1881, in-18, Challamel.)

Le gouvernement et l'administration.

« Le sultan possède en propre non seulement le territoire, mais encore les biens et la personne même de ses sujets. Il s'en trouve qui refusent de se laisser ainsi posséder : ceux-là sont les berbères maudits, la honte de l'islamisme. Les sujets doivent s'estimer heureux quand chaque matin leur tête se retrouve sur leurs épaules ; à plus forte raison s'ils ont encore entre les mains quelque moyen d'existence...

» Chaque ville ou place du territoire est livrée aux griffes d'un kaïd ou gouverneur, qui exerce à peu près sans contrôle sur ses administrés la même autorité que le sultan exerce sur son peuple. Les tribus ont aussi leurs kaïds, et les villages de tentes ou *douars* obéissent à des chérifs, sous l'autorité des kaïds. Les pachas gouvernent des provinces, et ont plusieurs kaïds sous leur dépendance. Enfin, le sultan, au moyen de ses vizirs, s'est réservé la haute direction des seigneurs pachas.

» Ces éléments nous étant connus, expliquons le jeu du pressoir aurifère dans son ensemble et dans ses détails. Le sultan, d'une seule parole, a donné le mouvement. Il a dit à tel pacha : « Il me faut cent mille piastres... le pacha dit à ses kaïds : « Sidna (notre seigneur) veut de l'argent ; » si chacun de vous ne me donne cent mille piastres, chacun » de vous pourrira en prison. » Les kaïds appellent à eux les plus riches, les notables, les négociants : « Sidna veut de l'argent : celui d'entre vous qui ne m'apportera pas mille » piastres périra sous le bâton. » Si la requête s'adresse à des juifs, elle comporte de légères variantes, et pourrait se formuler à peu près en ces termes : « Si l'un de vous ne me » donne mille piastres, ses biens seront confisqués, sa maison rasée, sa famille périra sous le bâton ; sa tête, coupée » et salée, sera pendue à la porte de la Kasba, où les corbeaux » la couvriront de leurs ordures. »

» Ainsi, l'ordre parti d'en haut se transmet toujours plus menaçant jusqu'aux individus taillables et corvéables à merci.

Bâton, prison, violence de toute sorte venant en aide, l'or finit par jaillir au milieu d'un concert de soupirs et de gémissements... N'oublions pas de rappeler que si l'empereur demande mille piastres, le pacha demande autant de fois mille piastres qu'il a de kaïds sous sa dépendance : les kaïds, autant de fois cette même somme qu'ils ont d'administrés présumés assez riches pour la donner, d'où il résulte que, pour chacun de ses fonctionnaires, l'ordre impérial n'est qu'un prétexte aux exactions particulières. Le sultan sait d'ailleurs que penser là-dessus. Il n'a garde de rien réformer : il trouve plus avantageux de pratiquer la pression à la deuxième puissance ; et cette fois, c'est aux kaïds et aux pachas de dégorger les trésors qu'ils ont engloutis pour leur propre compte.

» L'empereur juge-t-il qu'un de ses pachas ou kaïds s'est approprié, à la faveur des coupes réglées qu'il a effectuées au nom du maître dans les biens de ses sujets, une quantité notable de piastres et de douros, il donne des ordres pour qu'on l'amène à la cour. Un beau matin, le pacha ou kaïd se voit tout à coup saisi par un détachement de la garde noire, qui l'enlève sans mot dire, le jette en travers d'une mule, le sangle ni plus ni moins qu'une botte de fourrage, et lui fait traverser ainsi les plaines qui le séparent de Maroc ou de Fez. J'ai vu plusieurs de ces malheureux, à barbe blanche, vêtus avec distinction, chevaucher de la sorte sous un soleil dévorant, les reins à demi-brisés, les membres inertes sous un réseau de liens tranchants, la tête pendante, la face tournée à la lumière, les yeux injectés de sang. Les brutes à face noire qui les conduisaient n'avaient pour eux que violences et malédictions. Arrivée au terme de son voyage, la victime est jetée dans un cachot, d'où on la tire chaque jour pour la soumettre à la bastonnade, seul moyen d'obtenir la révélation du lieu où sont cachés les trésors convoités. Mais l'avarice rend de bronze la chair des victimes. Il y a quatre ans, le kaïd de Dar-el-Beïda supporta pendant plus d'un mois une torture qui consistait à l'élever entre deux poteaux, puis à le laisser retomber, tout embarrassé de liens, sur un amas de figuiers de Barbarie hérissés de leurs longues épines, meurtrières comme des poi-

gnards. On voulait avoir de lui deux ou trois millions. Après chaque torture, il révélait le lieu où il avait caché quelques milliers de piastres; le plus souvent, il donnait de fausses indications, et la torture redoublait de rigueur. Au bout d'un mois il expirait, mais la terre gardait son trésor : il n'avait pas eu la douleur de voir s'éparpiller entre les mains de soldats goguenards les beaux écus qu'avec tant de soin il avait amassés et enfouis.

» Les moyens de violence prolongés ne sont pas toujours du goût du sultan. Il est rare qu'à la suite de ces sortes d'exécutions extra-judiciaires réservées aux exacteurs, quelqu'un d'entre eux ne passe de vie à trépas. Quand le bâton a fait sortir de leur coffre une somme assez ronde, ils sont renvoyés avec honneur, pour l'ordinaire, et réintégrés dans leurs dignités et leur prérogatives, qu'ils exercent avec la résolution de plus en plus ardente de se créer des ressources pour l'avenir. Les uns s'efforcent de reculer, en offrant au sultan de riches présents, le temps de nouvelles épreuves; les autres attendent et laissent arriver ces temps de rigueurs, sans s'occuper des moyens d'y échapper.

» Tels sont les procédés employés par le sultan pour prélever son budget exceptionnel. Quant aux impôts réguliers, si je ne les ai pas mentionnés en premier lieu, c'est que cette ressource normale du trésor est, dans son mode de perception, commune à tous les états musulmans. Ces impôts sont payés par les tribus avec une fidélité qui se mesure exactement sur le degré de terreur qu'inspire à chacune d'elle la force armée dont le sultan dispose. Celles que leur position inexpugnable dans les montagnes a accoutumées à une farouche indépendance ne payent qu'après avoir épuisé tous les moyens de résistance. Le soin de lever l'impôt dans ces tribus est confié à de véritables armées, et souvent, après de sanglantes défaites, ces armées viennent venger sur les inoffensifs habitants des plaines l'atteinte portée au droit souverain qu'elles n'ont pu faire prévaloir. »

Narcisse COTTE,

Le Maroc contemporain, ch. XII

(Paris, 1860, in-12, Charpentier)

Le voyageur anglais Drummond-Hay nous fournit un curieux témoignage de cet odieux système de fiscalité et de concussions sans frein. Il avait fait à Tanger, sur les bords du Loucos, une excursion pour chercher un cheval barbe pur sang, digne d'être offert à la reine d'Angleterre. Le pacha de Larache l'adressa au cheik de la tribu d'Ibdoun pour l'achat de sa monture. « Ce » cheik était un homme âgé, vêtu d'un caftan de belle étoffe » et d'un haïk de laine indigène d'une éclatante blancheur. Assis » à l'ombre de son toit de chaume, qui dépassait de quelques » pieds les murs de sa demeure, il nous regardait approcher » avec un sang-froid tout musulman, sans s'émouvoir de notre » visite. A quelque distance de lui, j'arrêtai mon cheval et le » kaïd ou chef de notre escorte, prit les devants. Ayant respec- » tueusement salué le cheik, il tira de son sein la dépêche du » pacha, la baisa et la lui remit.

» Le cheik en examina le sceau et, l'ayant portée préalable- » ment de ses lèvres à son front, il l'ouvrit. Il s'interrompit plus » d'une fois dans sa lecture pour jeter de mon côté des regards » scrutateurs, paraissant réfléchir profondément et se demander » quelle secrète interprétation il pouvait donner à une pareille » mission, et quelles affaires de haute politique se cachaient » sous une si simple requête.

» Dès que je pus le croire au bout de sa lecture et de ses com- » mentaires, je mis pied à terre et l'accostai avec force *salems*. » Il se leva en s'écriant : « Sois le bienvenu, ô Nazaréen ! Je » jure, sur ma tête, de te servir ! Les ordres du pacha mon » maître m'y obligent ; et puis les Anglais sont des hommes » honorables, amis des musulmans. Mais je crains bien, jeune » homme, que tu ne réussisses pas à trouver dans tout le canton » l'animal que tu cherches. — Et où le trouverai-je donc, ô le » meilleur de mes amis, répliquai-je, si ce n'est à Ibdoun ? — » Ecoute et comprends, dit-il. Nous nous sommes vantés de » nourrir le plus pur sang de tout le pays ; les soins que chaque » homme de ma tribu avait pour sa cavale égalaient ceux d'une » mère pour son enfant : jamais il ne la perdait de vue. Mais le » jour d'affliction est venu ; les seuls témoins qui restent de notre » ancienne gloire sont quelques maigres juments hors d'âge : » elles sont indignes de toi. Vois, dit-il, leur progéniture dégé- » nérée ; regarde ces poulains que mène mon esclave, ce ne sont » pas des chevaux, ce sont des bêtes de somme. — Pourquoi » cet abandon de vos intérêts, » lui observai-je. Le vieil éleveur

» regarda notre kaïd, et tous deux secouèrent la tête en soupirant : « Il n'y a plus de garantie pour la propriété, me répondit-il. Si un Bédouin possède un beau cheval, et que le sultan l'apprenne, l'animal est aussitôt saisi et son propriétaire ne reçoit ni paiement ni récompense. — Dure condition que la vôtre, lui dis-je.

» — Dure ! répondit le Bédouin. Vois ces cicatrices profondes à mes chevilles ; vois où le fer est entré dans les chairs. Pendant sept longues années j'ai été en prison, et pourquoi ? N'étais-je pas renommé pour l'hospitalité dont je faisais preuve à Ibdoun ? Ne faisais-je pas de magnifiques présents au kaïd, au basha, au sultan ? mais qu'importe tout cela ? J'étais riche, et dans ce pays de tyrannie, c'est un crime ! Combien d'autres que moi, hélas ! ont souffert pour la même raison. »

» On a recours aux plus horribles tortures pour arracher aux gens l'aveu de leurs richesses. Tantôt on met la victime dans un four lentement chauffé, tantôt on la tient debout des semaines entières dans d'étroites boîtes de bois ; on lui enfonce des chevilles sous les ongles, ou bien on met des chats furieux dans ses larges pantalons. On tord le sein des femmes avec des tenailles ; souvent de jeunes enfants, serrés dans les bras d'un homme vigoureux, ont été étouffés sous les yeux de leurs parents. » (DRUMMOND-HAY, *Le Maroc et ses tribus nomades*, traduit par M^{me} Louise Belloc.)

3^e BIBLIOGRAPHIE

- BEAUMIER. *Description sommaire du Maroc*. — (Paris, 1868, in-8°, Challamel.)
 BERBRUGGER. *Les colonnes d'Hercule; excursions à Tanger, Gibraltar*. — (Alger, 1863, in-18.)
 COHN. *Mœurs de Tétuan, Maroc*. — (Paris, 1866, in-8°, Lévy.)
 COTTE. *Le Maroc contemporain*. — (Paris, 1860, in-12, Charpentier.)
 DRUMMOND-HAY (J.). *Le Maroc et ses tribus nomades; excursion dans l'intérieur, chasses; détail de mœurs, superstitions, coutumes*, trad. avec notes et introd., par M^{me} Louise S.-Belloc. — (Paris, 1844, in-8°.)
 FILLIAS (Ach.-Et.). *Le Maroc*. — (Paris, 1854, in-8°.)
 GÉRARD. *L'Afrique du Nord; description du Maroc*. — (Paris, 1860, in-12.)
 GODARD (Léon). *Description historique du Maroc; géographie et statistique*. — (Paris, 1860, 2 vol. in-8°, avec carte.)
 GOLTDAMMER (F.). *Note géographique et commerciale sur l'empire du Maroc*. — (Paris, 1878, in-8°, Pougin.)
 HEEFER. *Le Maroc*. — (*Univers pittoresque*, in-8°, Didot.)
 JOURDAN. *L'Empire du Maroc*. — (Paris, 1852, in-8°.)
 LECLERCQ (J.). *De Mogador à Biskra*. — (Paris, 1881, in-18, Challamel.)
 LEMPRIÈRE (George). *Voyage dans l'empire du Maroc et le royaume de Fez, fait*

pendant les années 1790-91, traduit de l'anglais, par de Sainte-Suzanne. — (Paris, an IX, in-8°, avec carte.)

RENOU. *Recherches géographiques sur le Maroc.* — (Paris, 1846, in-8°, avec carte, Challamel.)

RICHARDSON (John). *Travels in Marocco*, edited by his widow. — (London, 1859, 2 vol. in-8°.)

ROHLFS (G.). *Mein erster Aufenthalt in Marokko, and Reise südlich vom Atlas durch die oasen Dra'a und Taflet.* — (Bremen, 1872, in-8°.)

ROHLFS GERHARD (Dr). *Adventures in Marocco and journeys through the oases of Dra'a and Taflet*, edited by Winwood Reade. — (London, 1874, in-8°, avec carte, Sampson.)

ROHLFS (Gerhard). *Reise durch Marokko.* — (Brême, 1869, in-8°, avec carte.)

THOMASSY (M.-J.-R.). *Le Maroc et ses caravanes, ou Relations de la France avec cet empire.* — (Paris, 1845, in-8°.)

TISSOT (Ch.). *Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie Tingitane.* — (Paris, 1877, in-4°. Imprimerie nationale.)

YRIARTE (Ch.). *Sous la tente; Souvenirs du Maroc; récits de guerre et de voyage.* — (Paris, 1862, in-12.)

AMICIS (E. de). *Le Maroc*, traduction de Belle; *Tour du Monde*, 1879, 1^{er} semestre. — (Paris, 1882, in-8°, illustré, Hachette.)

BALANSA (B.). *Voyage de Mogador à Maroc.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, avril 1868.)

BARBIÉ DU BOGAGE. *Le Maroc, notice géographique.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, 1861, t. I^{er} et II.)

BEAUMIER (A.). *Le Maroc.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, juillet 1867.)

BEAUMIER (A.). *Itinéraire de Tanger à Mogador.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, 1876, t. I^{er}.)

BEAUMIER (A.). *Mogador et son commerce maritime.* — (*Annales du Commerce extérieur.*) — (Paris, 1875, in-8°.)

BEAUMIER (A.). *Le Maroc; Notes de voyage.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, mars 1876.) — (*Explorateur*, 1875, n° 40.)

BEAUMIER (A.). *Excursion de Mogador à Saffy.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, avril 1868.) — (Id., *Revue des cours littéraires*, 31 octobre 1868.)

COSSON (E.). *Note sur la géographie botanique du Maroc.* — (*Bulletin de la Société botanique de France.*) — (Paris, 1873, in-18.)

CRAIG (J.). *Un aperçu du Maroc.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, mars 1870.)

DASTUGUE. *Quelques mots au sujet de Taflet et de Sidjilmassa.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, avril 1867.)

DÉCUGIS (Dr). *Relation d'un voyage dans l'intérieur du Maroc en 1877.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, juillet-août 1878.)

DESPORTES ET FRANÇOIS. *Itinéraire de Tanger à Fez et Meknès.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, mars 1878.)

DIDIER (Ch.). *Le Maroc, Tanger, Tétouan, Ceuta.* — (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} août, 1^{er} novembre, 15 décembre 1836, 1^{er} février 1838.)

DUVEYRIER (H.). *Sculptures antiques de la province marocaine de Sous.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, 1876, t. II.)

GATELL (Joachim). *Description du Sous.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, 1871, t. I^{er}.)

GATELL (J.). *L'Ouad-Noun et le Tekna.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, octobre 1867.)

GILBERT (J.). *Note sur la province de Chaouya.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, juillet 1867.)

HOOKEE (J.-D.). *Lettres sur le Maroc.* — (*Le globe de Genève*, 1872, n° 1.)

LAMBERT (Paul). *Notice sur la ville du Maroc.* — (*Bulletin de la Société de géographie*, novembre 1869.)

LECLERCQ (J.). *Voyage à Tanger et à Mogador.* — (*Revue britannique*, décembre 1878; décembre 1881.)

LENZ (D^r Oscar). *Voyage du Maroc au Sénégal*. — (*Revue de géographie*, mai-juin 1881.)

MARDOCHÉE ABI SEROUR. *De Mogador au djebel Tabayoudt*. — (*Bulletin de la Société de géographie*, décembre 1875.)

MAZET (A. du). *La frontière marocaine*. — (*Revue de géographie*, décembre 1881.)

MERCIER (E.). *Si Sidjilmassa selon les auteurs arabes*. — (*Revue africaine*, mai-juillet 1867.)

MOUETTE, LEMPRIÈRE, RICHARDSON. *Voyages au Maroc, 1670-1789-1860*, abrégés par M. de LAMOYE. — *Tour du Monde*, 1^{er} semestre 1860.)

PRIMAUDAIE (É. de la). *Les villes maritimes du Maroc*. — (*Revue africaine*, 1872, n^{os} 92-97; 1873, n^{os} 97-100.)

ROHLFS (G.). *Voyage au Maroc*. — (*Revue algérienne*, mai 1863.)

SCHIKLER. *Quelques jours au Maroc*. — (*Tour du Monde*, 1860, 1^{er} semestre.)

CHAPITRE II

ALGÉRIE

1^o RÉSUMÉ GÉOGRAPHIQUE

I. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Limites. — Au nord, la Méditerranée, sur une longueur d'environ 1400 kilomètres; — à l'est, du côté de la Tunisie, une ligne qui part du cap Roux, se dirige au sud jusqu'au djebel Sidi-Abdallah, puis au sud-ouest, longe le djebel Adisa, le djebel Ghorra, suit du nord-ouest au sud-est la vallée de l'oued Bou-Hadjar, passe à Bordj-Kheiroun, coupe le chemin de fer de Constantine à Tunis entre Ouled-Dia et Ouled-Sdira, prend ensuite une direction générale du nord au sud, par Sidi-Yousef, coupe l'oued Mellegue, franchit le djebel Mkhiseh au sud-est de Tebessa, et se perd dans le désert; — au sud, le Sahara; — à l'ouest, du côté du Maroc, la frontière part de la baie d'Adjeroud à 15 kilom. de la Malouïa, remonte l'oued Kiss, coupe l'oued Mouillah et l'oued Isly près de leur confluent, passe à l'est d'Ouchda, franchit le djebel Toumzait, coupe le chott el Rarbi, laisse au Maroc le pays de Figuig, qu'elle sépare du massif de Ksel et du territoire des Oulad-Sidi-Cheikh, et dessine ensuite un arc de cercle pour aller rejoindre l'oued Bou-Semroum, et suivre l'oued Benout. Telle est la ligne de démarcation peu sûre dont la France s'est contentée trop aisément au traité de 1845, après les victoires de Bugeaud et du prince de Joinville¹.

Situation astronomique. — 32° et 37° de lat. N.; et 6° 30' de long. E. et 4° 40' de long. O.

1. On peut lire dans le recueil des *Études algériennes* de M. Ardouin du Mazet, un chapitre très savant et très précis sur le tracé de cette frontière. M. Ardouin écrit : « Au point de vue des races, cette frontière est erronée; au point de vue de l'histoire, elle est fautive; au point de vue géographique, elle n'a aucune valeur. » (Ch. xv, p. 175.)